



Assemblée générale

Soixante et unième session

Documents officiels

14^e séance plénière

Jeudi 21 septembre 2006, à 10 heures
New York

Présidente : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Journée internationale de la paix

La Présidente (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que, conformément à la résolution 55/282 du 7 septembre 2001, l'Assemblée commémore aujourd'hui la Journée internationale de la paix.

Allocution de M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je saisis cette occasion pour vous féliciter à l'occasion de votre élection à la Présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Ma délégation salue vos compétences de dirigeante et vous assure de son appui indéfectible dans l'exercice de vos fonctions. Nous sommes

certain que sous votre direction, la réforme des programmes des Nations Unies progressera.

Je saisis également cette occasion pour remercier votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, de la façon dont il a dirigé les travaux de la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ma délégation prend note avec satisfaction des services qu'il a rendus et constate que sous sa direction des progrès ont été réalisés sur la voie de la réforme de l'ONU.

Le Malawi salue l'admission de la République du Monténégro en tant que 192^e Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons au Président Filip Vujanović et au peuple de la République du Monténégro paix et prospérité à l'heure où ils préparent l'avenir et prennent leur place à l'ONU.

À la fin de l'année, nous dirons adieu à M. Kofi Annan, qui aura rempli deux mandats consécutifs en qualité de Secrétaire général. Je suis heureux de me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour rendre hommage à M. Annan pour la clairvoyance et le dynamisme qu'il a mis au service des Nations Unies dans l'exercice de ses fonctions.

M. Annan a beaucoup de réalisations à son actif, mais l'une des plus remarquables aura peut-être été sa capacité de rester calme et concentré sous la pression. Dans l'exercice de ses fonctions, l'ONU a dû faire face à d'énormes défis tels que la famine, les catastrophes

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



naturelles et la faim dans de nombreuses régions du monde, les guerres civiles en Afrique et les conflits au Moyen-Orient et dans la région du Golfe, le terrorisme international et la lutte contre le VIH/sida. C'est donc avec un grand plaisir qu'au nom du peuple malawien et en mon nom propre, je rends hommage à M. Annan pour les remarquables services qu'il a rendus aux Nations Unies. Je suis certain qu'il continuera de servir l'humanité en d'autres qualités.

Le thème de la présente session, la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement, est particulièrement pertinent car, au cours de la session de 2005, nous avons renouvelé le mandat confié aux Nations Unies de relever les défis du Millénaire tels que l'élimination de la pauvreté et de l'injustice dans le monde, la promotion de la démocratie, les droits de l'homme, la paix, et la sécurité et la stabilité parmi les nations membres. Nous avons affirmé que ce sont là les conditions essentielles à un développement économique et social durable, qu'elles sont interdépendantes et se renforcent l'une l'autre dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

Je crois que dans la recherche du partenariat mondial pour le développement, le plus grand défi qui se présente aux Nations Unies est celui de l'élimination de la pauvreté dans laquelle la plus grande partie de l'humanité se trouve plongée.

Je crois que la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde seront impossibles tant que la majorité des êtres humains vivront dans une effroyable misère. Nous espérons que les riches apprendront à partager avec les pauvres.

Afin de bien montrer à l'Assemblée la nécessité d'un cadre de partenariat mondial si l'on veut parvenir plus rapidement à un taux de croissance économique durable, je vais utiliser l'exemple de mon propre pays. Au Malawi, nous avons fixé les priorités pour accélérer la croissance socioéconomique. Nous savons que pour une nation pauvre comme la nôtre, tout est priorité, mais nous nous sommes mis d'accord pour fixer des priorités à l'intérieur des priorités, que nous mettrons en œuvre dans les cinq prochaines années. Ces priorités sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'irrigation et l'aménagement des ressources en eau, l'infrastructure des transports et des communications, l'énergie, le développement rural intégré et la prévention et le traitement du VIH/sida. Nous pensons que lorsque ces secteurs seront développés, ils permettront d'arracher notre peuple à la pauvreté.

Nous avons accordé la plus grande priorité à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, car ce secteur est à la base de notre économie et nous entendons bien faire du Malawi une nation qui ne connaisse plus la faim. Nous aidons les petits exploitants agricoles et les cultivateurs à accroître leur productivité alimentaire et la productivité de leurs cultures marchandes en leur fournissant des engrais bon marché et des moyens de production agricoles d'excellente qualité. Cela apportera la sécurité alimentaire tout en accroissant les industries agro-alimentaires, ce qui donnera plus de valeur à nos produits. Nous demandons l'aide internationale dans ce domaine.

Deuxièmement, nous avons besoin du partenariat mondial en matière d'irrigation et d'aménagement des ressources en eau. Cela réduirait la dépendance de notre pays vis-à-vis de l'agriculture pluviale. Nous envisageons des structures d'irrigation à petite, moyenne et grande échelle et la construction de barrages polyvalents dans tout le pays. Cela permettra au Malawi de produire assez de denrées alimentaires même s'il ne pleut pas.

Troisièmement, nous considérons l'infrastructure des transports et des communications comme un élément essentiel de la croissance et du développement et, de ce fait, une bonne candidate pour le partenariat international. Nous sommes convaincus qu'un réseau routier bien développé nous permettra non seulement d'améliorer la circulation des biens et des services des zones rurales vers les centres urbains, mais aussi de renforcer le commerce intérieur et international.

Fait plus important encore, le Malawi recherche un partenariat mondial pour ouvrir un accès à l'océan Indien par la voie navigable du Shire-Zambèze, qui partira d'un port intérieur au Malawi jusqu'au port de Chinde, au Mozambique, sur l'océan Indien, distant de 238 kilomètres seulement. Cette voie navigable serait dans l'intérêt des autres pays de l'Afrique australe, surtout le Mozambique, la Zambie, le Rwanda, le Burundi et le Zimbabwe.

Quatrièmement, le Malawi voit dans l'énergie un autre domaine de partenariat international. Nous pensons qu'il faut absolument que notre pays produise une énergie suffisante et fiable pour l'agriculture, l'irrigation, les transports, l'industrie et tous les domaines de la transformation économique.

Cinquièmement, la Malawi serait heureux de bénéficier d'un partenariat international pour promouvoir le développement rural intégré en vue de

faire disparaître la pauvreté dans les communautés rurales. Nous avons reconnu que la stratification économique de notre pays est telle que la grande majorité de la population vit dans des zones rurales, dans des conditions sordides. Nous demandons l'appui des donateurs pour apporter hardiment le développement dans les zones rurales en encourageant les centres de croissance ruraux.

Enfin, le Malawi a besoin d'un partenariat international dans la prévention et le traitement du VIH/sida. Nous savons bien que notre pays ne peut à lui seul, sans le plein appui de la communauté internationale, gagner la bataille du VIH/sida. Je suis heureux de pouvoir dire qu'au cours des deux dernières années, le Malawi a fait des progrès remarquables dans ses campagnes de sensibilisation au sida, l'approvisionnement en médicaments antirétroviraux et le dépistage volontaire.

Tel est donc le programme du Malawi pour la mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement. Je propose ce programme à l'ONU pour qu'elle le soutienne.

Avant de terminer, il me faut mentionner deux autres questions importantes.

Premièrement, grâce à un partenariat mondial, le Malawi a atteint le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le peuple malawien et moi-même sommes sincèrement reconnaissants au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale d'avoir annulé nos dettes multilatérales. Nous remercions le Groupe des Huit, qui a été le fer de lance et le soutien de cette initiative. Nous pensons que c'est là un véritable exemple de partenariat mondial pour le développement.

Deuxièmement, et cela aussi est lié au partenariat mondial, je voudrais renouveler mon appel en faveur de la réadmission de la République de Chine, Taiwan, en tant que membre de l'ONU. Nombre de ceux qui sont ici présents reconnaîtront que depuis la fin de la guerre froide, et avec les progrès de la mondialisation, Taiwan a contribué discrètement aux travaux de l'ONU et de ses institutions spécialisées dans divers domaines, y compris la technologie, la médecine, la recherche, l'industrie et le commerce international. Cette participation devient de plus en plus importante, en particulier en vertu du principe d'universalité, d'équité et de justice.

Je voudrais enfin attirer l'attention de l'Assemblée sur le rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », dans lequel M. Kofi Annan déclare :

« Le droit de choisir la manière dont ils sont dirigés, et par qui ils le sont, doit être un droit intangible de tous les peuples, et sa réalisation universelle doit être un objectif central pour une Organisation qui se voue à la cause d'une liberté plus grande. » (A/59/2005, par. 148)

Pour moi, une liberté plus grande, cela veut dire la liberté de toutes les nations d'appartenir à l'ONU, la liberté de toute nation de ne pas subir l'oppression d'une autre nation, et la liberté pour toute nation de participer au partenariat mondial pour le développement. Voilà les libertés consacrées par l'ONU, et qui doivent être révérees et défendues.

Je lance donc un appel au Conseil de sécurité pour qu'il réexamine la possibilité d'accorder à Taiwan le statut d'observateur auprès de l'ONU et de ses institutions spécialisées, dans l'attente d'un examen complet de son admission comme membre. Je suis convaincu que le refus qui ne cesse d'être opposé à la participation de Taiwan à la communauté des nations représente un défi juridique et moral pour l'Organisation.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Boris Tadić,

Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Tadić (*parle en Serbe; texte anglais fourni par la délégation*): Tout d'abord, je remercie sincèrement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de tous les efforts qu'il a déployés au cours de ses mandats dont le succès s'est confirmé à une époque où notre civilisation est confrontée à d'immenses défis. Je soulignerai en particulier sa compréhension exceptionnelle des problèmes de l'Europe du Sud-Est.

Je vous félicite également, Madame la Présidente, à l'occasion de votre élection.

Je voudrais aussi souhaiter une chaleureuse bienvenue au Monténégro en sa qualité de nouveau Membre de l'ONU.

Je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale en ma qualité de Président de la République de Serbie, État indépendant et démocratique de l'Europe du Sud-Est. Je tiens à assurer l'Assemblée que la Serbie cherche à apporter une contribution significative dans cette région en vue d'une démocratisation rapide et du respect des droits de l'homme, du développement économique, de la sécurité des Balkans dans leur ensemble et de la stabilité de l'Europe du Sud-Est. Plutôt que d'être un lieu où les problèmes sont créés, la Serbie et les Balkans doivent devenir un lieu où les problèmes sont résolus de manière pacifique.

La Serbie est un État à la fois nouveau et ancien : nouveau, car son drapeau flotte pour la première fois devant l'immeuble où nous nous trouvons; ancien car en 1835 déjà sa constitution garantissait la liberté de tout homme qui posait le pied sur son sol; nouveau parce qu'il est créé dans le contexte des problèmes spécifiques au XXI^e siècle, ancien parce qu'il est créé conformément aux principes qu'il a aidé à établir et à faire incorporer dans la Charte des Nations Unies en 1945.

Aujourd'hui, la Serbie est un membre actif des Nations Unies. Nous pensons que les décisions prises sous les auspices de l'Organisation doivent former la base de la stabilité et de la prospérité pour tous les États et peuples de l'Europe du Sud-Est.

La Serbie croit en un avenir prospère et partagé pour les Balkans. Il est important de souligner qu'aucun des problèmes actuels des Balkans ne peut être envisagé ni résolu isolément, sans tenir compte de notre histoire commune ni de notre vision d'un avenir

commun. C'est pourquoi, lorsqu'on aborde les problèmes des Balkans, il faut considérer et prendre en compte les vues de tous les pays de la région.

Je suis certain qu'un avenir meilleur pour notre région reposera sur trois principes de base : la démocratie, en tant que garant de la liberté et base du progrès économique; la sécurité de chaque État, préalable à la sécurité des Balkans, dans leur totalité, et la stabilité régionale, en tant que facteur vital d'une paix et d'une prospérité mondiales. Tous ces défis doivent être relevés conformément à ces principes.

Dans cet esprit, la Serbie s'est sincèrement engagée en faveur de l'intégrité territoriale de tous les États des Balkans et de la préservation des frontières existantes. De même, l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine, créée sur la base des accords de Dayton, qui ne peuvent être modifiés par ses citoyens qu'avec l'accord des trois peuples constitutifs, est un facteur essentiel de la stabilité et d'une démocratisation plus poussée de la région. De même, la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Serbie sert l'intérêt de la démocratie et la prospérité de toute l'Europe du Sud-Est.

Le renforcement de la coopération régionale est la priorité de la Serbie. C'est pourquoi, nous pensons que la prospérité de tous les pays voisins sert l'intérêt de la Serbie. Nous sommes conscients que les pays des Balkans ne peuvent progresser et réaliser leur objectif premier en matière de politique étrangère – devenir membre de l'Union européenne et euro-atlantique – que par la coopération.

Dans le cadre régional, nous souhaitons également coopérer activement à la lutte contre la criminalité organisée, la corruption et le terrorisme. La réunion des chefs d'État de l'Europe du Sud-Est, qui se réunira bientôt, à mon initiative, à Belgrade, pour promouvoir la communication et renforcer la coopération dans la lutte contre ces menaces à la vie et à la prospérité de tous, contribuera concrètement à la réalisation de cet objectif.

La Serbie considère les Balkans comme un espace commun, dans lequel il est possible de parvenir à une stabilité politique et sociale. La réalisation de cet objectif sera une contribution importante à l'action en faveur de la pleine démocratisation et de la paix, sur la base du principe de la responsabilité partagée de tous les États des Balkans. C'est pourquoi, aucun État des Balkans ne doit se considérer comme perdant alors que nous nous rapprochons d'un avenir européen commun.

Le Kosovo-Metohija est placé à l'heure actuelle sous l'administration intérimaire des Nations Unies. Le règlement du statut futur du Kosovo est l'un des problèmes les plus difficiles qui se posent à la Serbie, aux autres États des Balkans et à la communauté internationale, de même qu'aux Serbes et Albanais du Kosovo. C'est pourquoi, nous croyons que ce problème doit être abordé de façon stratégique, quant au fond, pour trouver une solution qui tienne compte de toute la complexité des relations dans les Balkans. Cela requiert certaines conditions : ne pas avoir peur de regarder le passé, trouver des solutions viables pour le présent et ouvrir les voies de la coopération future.

Mais, naturellement, cela ne veut pas dire que le cas du Kosovo soit spécial, différent de tous les autres. Au contraire, le problème du Kosovo doit être abordé sur la base des principes reconnus du droit international et des valeurs démocratiques universelles, faute de quoi nous ne parviendrons pas à rompre le cercle vicieux des vieilles animosités et des récriminations mutuelles.

Ce qu'elle veut pour elle, la Serbie le veut également pour la province : la promotion de la démocratie, le respect des droits de l'homme, la sécurité et la prospérité économiques. Dans ce but, la Serbie a décidé de fournir l'électricité cet hiver aux populations du Kosovo en prenant sur ses propres ressources.

Il en va de l'intérêt de la Serbie que le Kosovo soit stable, prospère, économiquement viable, multiethnique et démocratique. Avant que son statut soit déterminé, il est vital d'établir l'état de droit et de mettre fin à sept années de discrimination contre les Serbes et autres communautés non albanaises, qui sont la cible de l'extrémisme et du terrorisme.

L'autonomie proposée aux Albanais du Kosovo par la Serbie est plus vaste que celle dont bénéficie à l'heure actuelle aucune région ou unité fédérale en Europe. Selon nous, cela représente une solution viable, stable et durable qui ouvrirait un nouveau chapitre dans la longue et difficile histoire des relations serbo-albanaises. Entre autres choses, cela permettrait au Kosovo d'avoir un accès direct aux institutions financières internationales, ce qui est nécessaire pour son redressement et son développement économiques, dans l'intérêt et de la Serbie et de la région tout entière.

La Serbie s'est engagée véritablement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, du progrès technologique et de la prospérité économique.

La pauvreté qui, hélas, existe encore sur une vaste échelle, affecte profondément la dignité humaine.

Aujourd'hui, 21 septembre, nous célébrons la Journée internationale de la paix. Il est important que cette Journée soit célébrée chaque année, dans le cadre de nos efforts pour mettre fin aux guerres et à la violence dans le monde. Bien des crises ne sont toujours pas réglées, d'autres s'aggravent, tandis que de nouvelles difficultés menacent de dégénérer en conflits et d'entraîner des destructions et des catastrophes humanitaires.

Le déploiement efficace et opportun des forces de maintien de la paix des Nations Unies est un élément important du maintien de la paix et de la sécurité. La Serbie appuie les efforts faits pour renforcer l'efficacité des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et mon pays est prêt à prendre une part active à ces opérations. Le mandat des opérations de maintien de la paix est plus diversifié qu'il ne l'était. Il couvre la prévention des conflits, le maintien de la paix, la reconstruction après les conflits, et l'assistance au développement durable et à long terme.

Après des années de conflit, les Balkans deviennent lentement mais sûrement une zone de bon voisinage et de coopération. La Serbie est prête à assumer le fardeau de son passé récent dans l'intérêt de son avenir balkanique et européen. Le peuple serbe a entamé ce processus avec succès et de façon démocratique en 2000, lorsqu'il a éliminé le régime largement responsable des épreuves qu'ont connues la Serbie et les Balkans dans les 10 dernières années du XX^e siècle.

C'est précisément pour cette raison que nous sommes décidés à mener à bon terme notre coopération avec le Tribunal de La Haye. Cela n'est pas seulement notre obligation internationale; nous y voyons aussi une obligation morale.

En tant qu'État conscient de ses responsabilités, qui fait partie de la communauté internationale, la Serbie s'est sincèrement engagée à respecter la Charte des Nations Unies et à œuvrer à l'édification de la démocratie dans le monde. C'est pourquoi, la Serbie est fermement décidée à apporter sa pleine contribution au renforcement du rôle et du mandat de l'ONU ainsi qu'au dialogue multilatéral en vue d'une coopération égale entre les États et les peuples, le respect des droits et des libertés ainsi que la tolérance et le respect mutuel.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Serbie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie

La Présidente (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Uribe Vélez (*parle en espagnol*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, et je vous souhaite plein succès au cours de la présente session.

Il y a quatre ans, je me présentais pour la première fois devant cette Assemblée mondiale pour annoncer que la Colombie entamait une ère de sécurité démocratique. J'ai expliqué pourquoi la sécurité à notre époque est une valeur démocratique sans laquelle les libertés ne peuvent prospérer; c'est aussi une ressource sans laquelle les investissements n'arrivent pas et les chances de faire disparaître la pauvreté s'évanouissent.

Il y a quatre ans, j'expliquais à l'Assemblée pourquoi notre idée de la sécurité est démocratique et mérite donc l'appui et la confiance de tous les peuples et des Nations Unies.

Je sais fort bien que je ne pouvais pas prendre la parole devant l'Assemblée aujourd'hui pour proposer une théorie de la sécurité démocratique. En tant que Président de mon pays depuis quatre ans je me sens obligé de présenter les résultats de cette politique. La Colombie a tenu quatre élections générales et d'innombrables élections locales durant cette période. Le référendum et l'élection de maires et de gouverneurs en 2003 sont autant d'événements qui ont mis à l'épreuve notre sens démocratique de la sécurité.

Cette année, les élections présidentielles et législatives, qui ont eu lieu à deux dates différentes sous la menace des terroristes, n'en ont pas moins été les plus pacifiques depuis des décennies. Tous les groupements politiques ont bénéficié de garanties effectives, indépendamment de leur niveau d'appui ou d'opposition au gouvernement.

Dans le cadre de la sécurité démocratique, la Colombie a élu des maires, des gouverneurs et des parlementaires de toutes tendances politiques. La sécurité a endigué le terrorisme afin de donner libre cours à la démocratie.

Il reste beaucoup à faire dans le domaine de la sécurité et il n'y a pas encore de perspectives de paix définitives mais les avancées sont indéniables. La protection efficace des Colombiens se traduit par la réduction du nombre d'homicides, d'enlèvements, d'actes de terrorisme, de crimes et de menaces contre les journalistes et les dirigeants syndicaux. Tous les gouverneurs et les maires exercent leurs fonctions dans leur propre juridiction, laissant derrière eux le cauchemar de l'exil auxquels beaucoup d'entre eux étaient exposés du fait d'actes terroristes sans opposition de l'État.

Pour garantir la sécurité dans la durée, nos citoyens doivent lui conférer la crédibilité nécessaire. Notre tâche est de fonder cette crédibilité sur l'efficacité et la transparence. De ce fait, les droits de l'homme sont un impératif de sécurité. Au cours des dernières années, nous avons augmenté nos forces de l'ordre de 30 %, nos opérations militaires ont triplé et, en même temps, le nombre de plaintes contre les forces de l'ordre a diminué de 38 %. Cela est d'autant plus important que nous sommes un pays doté d'une démocratie interne, complètement ouvert à la supervision et à la critique internationales, comme le montre la présence du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

En dépit du chemin qu'il reste à parcourir, la réalisation la plus importante est le sentiment positif vis-à-vis de la sécurité de nos concitoyens et la volonté collective de la consolider.

Nous considérons que la violence organisée pour des mobiles politiques factices relève du terrorisme, et que la sécurité est la voie de la paix. Quand un pays est doté d'une démocratie pluraliste, vigoureuse, donnant toutes les garanties, l'action armée est du pur terrorisme. Le nier reviendrait à ne pas faire la différence entre la lutte armée contre les dictatures, qui

a mérité à des groupes d'insurgés la reconnaissance d'autres pays, et l'agression violente subie par notre démocratie, qui est du terrorisme.

La démobilisation de plus de 40 000 membres de groupes violents du fait de la sécurité démocratique, et les efforts entrepris par le pays pour les réintégrer dans la vie constitutionnelle, prouvent que pour nous la sécurité est la voie vers la paix et la réconciliation.

Parler de démobiliser 40 000 personnes, c'est facile; arriver à un tel chiffre, c'est déjà beaucoup plus difficile; obtenir qu'ils se démobilisent, ça l'est encore bien plus; les réintégrer, c'est une tâche monumentale. Au milieu d'une controverse inévitable, nous avons progressé dans le démantèlement des forces irrégulières. La vaste majorité des groupes d'autodéfense illégaux qui, avec la guérilla, constituaient il y a deux ans encore une force supérieure à celle de l'État, sont aujourd'hui démobilisés et un fort pourcentage de leurs dirigeants sont entre les mains de la justice. Ces résultats sont plus éloquents que ne le sera jamais aucune rhétorique. Je dois ajouter que le nombre de guérilleros démobilisés est supérieur au nombre des tués par les forces institutionnelles.

Je suis venu à l'ONU aujourd'hui demander un ferme soutien à notre politique de sécurité et à notre programme de réinsertion. La violence en Colombie a fait l'objet d'une large couverture médiatique internationale et a donné lieu à des critiques constantes contre l'État, mais peu a été fait pour en venir à bout. Il est temps que la communauté internationale lance un appel urgent aux groupes violents pour qu'ils fassent la paix sans plus attendre. Le gouvernement est aussi ferme dans la mise en œuvre de la sécurité qu'il est rigoureux dans son respect des règles démocratiques et ouvert et généreux dans sa recherche de la paix. Une volonté sincère de paix ne se heurtera jamais à un obstacle gouvernemental sur la voie d'une réconciliation définitive.

La communauté internationale doit appuyer notre politique de sécurité de façon plus décisive. Cela apportera des résultats plus rapides dans notre lutte contre la violence et notre recherche de la paix.

L'utilisation des drogues illicites pour le financement de ces groupes est l'un des éléments fondamentaux qui différencient ces groupes des anciennes guérillas dans les autres pays d'Amérique latine. Ce financement criminel, sans fin et autonome, est le principal obstacle à la paix.

Je dois dire avec tristesse que les progrès dans la lutte contre les drogues illicites ont été faibles comparés aux sacrifices consentis par le peuple et le Gouvernement colombien dans leur volonté d'éliminer ces drogues. Les efforts déployés en matière d'extradition, de confiscation de richesses illicites et de fumigation des zones concernées sont énormes, pour des résultats décevants. Pour la deuxième année consécutive, nous avons un programme massif d'éradication manuelle, qui se traduira par la destruction de 70 000 hectares de coca.

La production et la consommation exigent un engagement général, allant bien au-delà des déclarations officielles, afin que l'on puisse progressivement mettre en œuvre des programmes reposant sur une responsabilité partagée.

Certains autres projets de développement marchent bien. Il y a quelques semaines, les Nations Unies ont évalué de manière positive le programme de familles forestières, auquel participent 43 000 familles rurales qui ont substitué la protection forestière à la production de drogues et se livrent à une agriculture de remplacement. Certaines, comme c'est le cas dans la Sierra Nevada de Santa Marta, offrent des services de tourisme écologique. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, les drogues ont été éliminées dans 80 % des zones couvertes par le programme des familles forestières, soit 2 millions d'hectares. Plus de 136 000 hectares de forêt tropicale ont été recouverts. Grâce à des subventions de l'État, ces familles ont déjà acquis plus de 30 000 hectares de terres productives. Néanmoins, si nous voulons protéger un large pourcentage de la forêt amazonienne et de la forêt tropicale, nous devons arriver à 120 000 familles. Cela représente un très gros budget et nécessite un appui général et décisif international.

Le programme prévoit le ralentissement de l'abattage dans la forêt tropicale et amazonienne, où ont été détruits près de 2 millions d'hectares à cause de la drogue. Je pose au monde la question : pourquoi n'y a-t-il pas un engagement plus ferme, moins de discours et un soutien plus efficace, afin que la Colombie, qui veut absolument atteindre cet objectif, puisse définitivement éliminer le fléau des drogues illicites?

Nous, Colombiens, ne voulons pas en rester aux efforts et aux sacrifices. Nous voulons des résultats. Nous sommes disposés à revoir notre stratégie et à l'améliorer, mais il faut que le monde entier s'engage auprès de nous. Je demande aux Nations Unies des

forces supplémentaires pour nous aider à obtenir de meilleurs résultats.

Nous réaffirmons que nous sommes résolus à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La cohésion sociale, la victoire sur la pauvreté, la justice, sont autant d'aspirations essentielles de notre démocratie. En 2002, la pauvreté touchait près de 60 % de la population. En 2005, ce taux n'était plus que de 49 %. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour ne pas dépasser les 35 % en 2010 et pour atteindre l'objectif de 15 % en 2019, année qui marquera le deux centième anniversaire de notre indépendance. Heureusement, le coefficient Gini commence à indiquer une tendance vers la correction de la répartition du revenu.

Nos objectifs pour les quatre années à venir sont ambitieux : une pleine couverture en matière de santé et d'éducation de base, des progrès significatifs en matière d'assainissement et l'obtention de microcrédits pour 5 millions de familles pauvres.

Nous voulons une démocratie moderne, avec la sécurité, la liberté et la cohésion sociale, la transparence et des institutions indépendantes. Nous voulons une nation sans exclusion et sans haine de classes, où règnent l'harmonie, la droiture et la prospérité; une nation ouverte au dialogue démocratique permanent, où règne la fraternité et sans antagonisme insurmontable; une nation intégrée dans le multilatéralisme, reconnaissante envers les efforts des Nations Unies, ouverte aux propositions de la communauté internationale et disposée à partager ses données d'expérience, et à améliorer ses résultats.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Alvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise

La Présidente (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République libanaise.

M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Emile Lahoud, Président de la République libanaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Lahoud (*parle en anglais*) : J'ai aujourd'hui l'honneur, Madame la Présidente, de vous féliciter à l'occasion de votre élection et en votre qualité de première femme arabe à présider l'Assemblée générale. Je veux y voir le signe d'une ère nouvelle de compréhension approfondie des aspirations de la femme et des causes arabes.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de tout ce qu'il a fait pour le Liban et pour la cause de la paix dans la région et le reste du monde.

Je me tiens ici devant vous en tant que représentant d'un pays terriblement frappé, pays dont les épreuves sont bien connues de vous, mon pays ravagé, le Liban. Du 12 juillet au 14 août mon pays a subi une agression barbare et une campagne de démembrement d'une sauvagerie rarement vue, lorsque des centaines d'avions de combat ont déversé leur chargement de bombes lourdes et interdites, ciblant principalement des civils, tuant et blessant des milliers de personnes et détruisant ce qui faisait du Liban un État viable. Il s'agissait évidemment de l'application israélienne préméditée d'une sentence de destruction de mon pays et de tout ce qu'il représentait, ayant été béni et désigné par S. S. le Pape Jean-Paul II comme « un message unique à l'humanité » qui fasse que nous puissions vivre ensemble. Cette agression est devenue encore plus cruelle quand elle a reçu l'approbation tacite de certaines grandes puissances.

Il est regrettable que le Conseil de sécurité se soit révélé impuissant dans ses tentatives de mettre un terme au meurtre des enfants libanais et de protéger la paix au Liban et au Moyen-Orient. Il a fallu plus d'un mois et de nombreux appels en faveur d'un cessez-le-feu immédiat pour que toutes les parties concernées parviennent à imposer une simple « cessation des combats », laquelle doit encore se transformer en un cessez-le-feu officiel et définitif.

On peut naturellement s'interroger sur la crédibilité de l'ONU d'autant plus que le Secrétaire général a fait valoir que tout le temps pris par le Conseil de sécurité pour adopter la résolution 1701 (2006) avait effectivement porté un coup à cette crédibilité. De plus, nous ne pouvons qu'avoir de

sérieux doutes sur la capacité de l'Organisation à sauvegarder la paix mondiale quand ses résolutions sont soumises aux caprices d'un tout petit nombre de grandes puissances.

Aujourd'hui, je me le demande : combien d'enfants devront mourir, comme ceux qui sont sur la photographie que je tiens à la main, parce que personne n'aura rien fait pour eux? Combien d'enfants fallait-il que tue cette machine de destruction, funeste et vindicative, avant que la communauté internationale ne se décide à répondre en défense d'une juste cause? Qu'on nous permette de poser ces questions alors que nous sommes accablés de douleur, alors qu'un grand nombre de nos concitoyens sont encore sous les décombres.

Je tiens à assurer l'Assemblée que cette sauvagerie n'a en rien affaibli la détermination de notre peuple ni entamé sa faculté de réagir, alors qu'il s'est rallié derrière son armée et son gouvernement et s'est engagé dans la résistance nationale, dont les hommes ont su affronter les forces d'occupation avec un courage épique, arrêtant leur avance et offrant au Liban un nouvelle victoire au nom de la justice et de la dignité.

Alors que nous sommes réunis ici, sous les auspices de l'ONU, pour avertir le monde des terribles conséquences auxquelles nous devons faire face si les fondements mêmes de l'Organisation mondiale sont ébranlés, il est temps également de demander à Israël, qui doit son existence même à une résolution de l'ONU, de se conformer aux résolutions passées et récentes.

Depuis le 14 août de cette année, le Liban a sans l'ombre d'un doute réaffirmé qu'il est un pays qui respecte ses engagements, alors qu'il applique les résolutions internationales et procède au déploiement de 15 000 soldats de l'armée libanaise sur la frontière entre le Liban et Israël, tandis qu'Israël poursuit ses violations quotidiennes de la résolution 1701 (2006), après avoir imposé au Liban un siège humiliant et refusé de se retirer du territoire libanais et du secteur des fermes de Chabaa, dont la libération demeure le devoir et le droit sacrés du Liban. À ce jour, Israël continue de retenir le Liban en otage, enlevant un grand nombre de ses citoyens, en violation flagrante de ladite résolution.

Enfin, Israël refuse de remettre aux Nations Unies les cartes montrant les milliers de mines qu'il a laissées derrière lui en territoire libanais, alors que le

sort des prisonniers libanais en Israël reste très ambigu et qu'aucune mesure n'est prise pour mettre fin à leur épreuve.

Aujourd'hui, au nom de la paix, la communauté mondiale est priée de sauver de l'oubli la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, comme cela a été le cas de multiples résolutions antérieures.

Ici même, au nom d'un pays reconnaissant, je salue solennellement les soldats de la paix qui sont tombés et qui ont rejoint dans la mort les courageux soldats de notre armée et nos vaillants combattants de la liberté, victimes d'armes interdites, essayées d'abord par Israël sur notre sol et faisant l'objet d'une enquête internationale. Nous espérons que cette fois-ci, la communauté mondiale laissera cette enquête parvenir à son terme. Cela constituera une inculpation d'Israël pour ses violations répétées des conventions internationales et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous espérons également que l'ONU ne recourra pas à l'inévitable veto et permettra l'inculpation d'Israël, par compassion envers les milliers d'innocents qui ont été tués et mutilés par les bombes intelligentes, à fragmentation, au phosphore ou à l'uranium appauvri.

S'appuyant sur les principes et les traités des Nations Unies, le Liban se réserve le droit de poursuivre Israël devant les instances compétentes, principalement l'Assemblée générale ou la Cour internationale de Justice, et de demander les réparations appropriées, à la mesure des énormes dégâts causés par Israël au Liban.

Aujourd'hui, je demande à l'Assemblée de soutenir mon pays pour ce qui sera reconnu comme une position juste. Je demande aussi qu'elle fasse la distinction entre celui qui défend son pays contre l'agression et l'occupation israéliennes, qui s'efforce de libérer ses concitoyens de décennies d'un enfermement illégal, et ceux qui commettent des actes meurtriers gratuits tant contre les habitants de leur propre pays que contre ceux des autres pays. Je rappelle à l'Assemblée que le Liban a une longue expérience de la terreur et que le tribut payé à ce fléau par ses forces armées a été très lourd.

La plus récente agression contre le Liban a laissé ce petit pays terriblement meurtri, avec des milliers d'innocents tués ou blessés. Le bilan de la destruction s'élève à plusieurs milliers de logements, plusieurs

centaines de ponts, ports, aéroports et usines. Mais mon message est le suivant : la volonté de notre peuple de vivre et de se relever s'est avérée plus forte que la défaite et le désespoir. En un temps record, le peuple libanais a lancé une campagne de reconstruction dont les résultats ont été d'autant plus satisfaisants qu'elle a bénéficié du soutien de nombreux amis, à l'intérieur comme à l'extérieur. C'est avec ce soutien et cette aide extraordinaires que le Liban va envers et contre tout connaître une renaissance éclatante, marquant encore un point en faveur de l'humanité.

Il y a aujourd'hui un vaste débat sur la nécessité de parvenir à une paix permanente et complète au Moyen-Orient, ce à quoi le Liban aspire depuis des décennies. Mais nous nous hâtons de souligner qu'aucune paix n'est possible au Moyen-Orient si l'on ne s'attaque pas à la cause véritable de l'instabilité de la région, c'est-à-dire le conflit israélo-arabe, et ce qui en constitue le cœur : la Palestine.

Malgré les horribles événements du Liban, une occasion s'est offerte et devrait être exploitée à fond pour redonner vigueur à l'initiative de paix au Moyen-Orient, fondée sur l'initiative de paix arabe adoptée au sommet arabe de Beyrouth, en 2002.

L'initiative de paix arabe demeure le moyen approprié de parvenir à une paix juste, permanente et globale car elle demande simplement l'application de toutes les résolutions de l'ONU relatives au retrait d'Israël de toutes les terres arabes occupées et au retour des réfugiés palestiniens dans leur foyer. Seul un tel règlement peut apporter au Liban et à ses voisins la stabilité et la sécurité à laquelle ils aspirent et pourra donner à Israël le sentiment de sécurité qu'il n'a pas réussi à obtenir par la force brutale et l'agression. De plus, cela mettrait un terme à l'hémorragie dans les territoires palestiniens et inciterait à la modération là où le désespoir a nourri l'extrémisme et la violence, particulièrement en Iraq, où il est vital pour nous tous d'aider ce pays arabe supplicié à préserver son intégrité territoriale et l'unité de son peuple.

On parle beaucoup aujourd'hui d'un nouveau Moyen-Orient, précurseur d'un avenir meilleur, et cela nous incite à poser les questions suivantes : les événements dont nous avons été témoins au Liban et dont nous continuons d'être témoins en Palestine et en Iraq créent-ils un climat de paix et de tranquillité? Ce nouveau Moyen-Orient tant vanté ne peut-il surgir que d'un conflit généralisé, d'un bain de sang inimaginable, de la sédition et de l'oppression?

Notre conception d'un nouveau Moyen-Orient répond aux résolutions de l'ONU et aux principes de la justice et du droit énoncés dans ces résolutions. Notre conception du nouveau Moyen-Orient, c'est un Moyen-Orient où un règlement de paix complet qui garantisse les droits de tous serait devenu réalité, où les réfugiés palestiniens pourraient rentrer dans leur foyer, comme il est stipulé dans la résolution 194 (III), qui a été adoptée bien longtemps avant la résolution 1701 (2006), et ne seraient donc plus réinstallés dans des pays d'accueil, et où les prisonniers pourraient retrouver leurs êtres chers.

C'est la seule voie qui puisse mener à un Moyen-Orient stable. Toute autre voie plongera la région dans de nouveaux soulèvements et de nouveaux bains de sang.

Si notre conception de la paix au Moyen-Orient devenait réalité, je puis assurer l'Assemblée qu'il n'y aurait plus besoin de conférences, d'études, ni de discussions sur le terrorisme. Si cela pouvait se produire simultanément avec de sérieuses tentatives pour lutter contre la pauvreté et parvenir à un niveau de développement acceptable dans les zones concernées, cela assècherait certainement les réservoirs d'où le terrorisme tire ses soutiens humains et financiers.

J'ai lu récemment l'une de vos déclarations, Madame la Présidente, dans laquelle vous soulignez que la réforme de l'ONU va devenir une de nos premières priorités. Je vous félicite de cette orientation, car personne n'accorde plus de prix à la paix dans le monde que les populations du Moyen-Orient, et nous reconnaissons le fait que la préservation de la paix mondiale nécessite une Organisation des Nations Unies capable de prendre des décisions et de les faire appliquer.

Je voudrais ici répéter ce que j'ai dit à cette tribune, il y a un an :

« Le meilleur moyen de servir les valeurs clefs d'un monde démocratique et juste est d'accroître les capacités de l'ONU et de ses instruments, et de renforcer les valeurs démocratiques internes. » (A/60/PV.13, p. 7)

J'ai ajouté que cette institution devait demeurer le sanctuaire de la conscience mondiale et qu'elle « doit défendre principalement les valeurs humaines comme la liberté, la justice et la paix » (ibid.).

Peut-être les réformes déjà effectuées telles que la création du Conseil des droits de l'homme et de la

Commission de consolidation de la paix vont-elles constituer les incitations nécessaires pour créer une ONU capable de sauvegarder le droit et la justice.

Prenant en considération l'évolution des affaires du monde, je propose à l'Assemblée générale la création d'une commission pour jeter les bases d'une charte des droits des nations, charte qui serait égale en importance à la Déclaration universelle des droits de l'homme, et qui imposerait à tout État membre, à tous les États, un code de conduite fondé sur les principes de justice et de respect du droit.

Je viens d'un pays couvert de cicatrices, sortant des ruines et des cendres de l'agression pour parler de justice. Je ne prétends pas pontifier du haut de la tourelle d'un char. Le Liban demeure un pays pacifique et tend la main à tous ceux qui partagent cette vision pacifique, fondée sur des règles justes et extirpant les germes de l'oppression et de la violence. Nous croyons qu'à la fin les forces de la bonne volonté l'emporteront parce que leurs flammes brûlent dans le cœur des justes, parce que les retentissements de la jubilation couvriront sans aucun doute les roulements des tambours de la guerre et les sifflements de haine et de violence.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République libanaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Émile Lahoud, Président de la République libanaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Wali (Nigéria), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Armando Emilio Guebuza, Président de la

République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guebuza (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Mozambique, et en mon nom propre, je voudrais adresser mes félicitations à la Présidente de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Nous sommes enchantés de voir une fille éminente du Bahreïn à la tête du l'organe le plus élevé des Nations Unies.

Nous réitérons nos félicitations à son prédécesseur, M. Jan Eliasson, Ministre suédois des affaires étrangères, pour la façon dont il a conduit nos travaux pendant la soixantième session. Nous le félicitons une fois de plus pour son excellent travail en qualité de Président.

Nous souhaitons aussi rendre hommage à M. Annan pour l'œuvre accomplie durant son mandat de Secrétaire général. Nous remercions ce fils de l'Afrique, notre continent, de son dévouement et de ses efforts infatigables en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde, et d'avoir solidement établi les bases d'une vaste réforme de l'ONU.

Parmi les questions que nous avons examinées l'année dernière figurait celle du développement. Nous avons noté avec inquiétude qu'il n'y a pas eu de progrès tangible dans la création de partenariats. À cet égard, nous nous félicitons de ce que la Présidente ait introduit la question de la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement dans nos débats de la présente session.

Nous vivons dans un monde déséquilibré, dans lequel les pays en développement sont pris dans le cercle vicieux de la dépendance et de la vulnérabilité. Cette triste situation mine nos efforts tendant à éliminer rapidement et avec succès les obstacles qui nous empêchent de profiter d'une économie meilleure et d'une croissance sociale et amenuise notre capacité de faire face plus efficacement et à plus long terme aux diverses manifestations de la pauvreté, et de lutter plus vigoureusement contre les maladies telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida. Compte tenu de l'état de notre développement, nous sommes le plus souvent incapables de prévenir les catastrophes naturelles et la détérioration de l'environnement ou d'en atténuer l'impact. La pauvreté empêche donc la partie de l'humanité qui constitue le tiers monde de

bénéficiaire de la liberté de choix et d'action que l'autre partie du monde considère comme normale.

Le point que la Présidente a introduit dans notre débat a le mérite de nous donner une occasion supplémentaire de réfléchir aux questions dont nous avons été saisis par le passé dans la recherche de solutions aux problèmes que le sous-développement continue de nous poser. Elle entraîne elle-même une discussion sur au moins trois points liés au sous-développement.

Tout d'abord, aucun pays, quelles que soient ses ressources, ne peut à lui seul résoudre ces problèmes, qui sont connus pour leur complexité et leur interdépendance avec d'autres problèmes et phénomènes mondiaux.

Deuxièmement, et c'est une suite logique de ce qui précède, alors que le sous-développement peut être attribué à un pays donné ou s'identifier à ce pays, ses conséquences transcendent les frontières nationales. Elles dépassent les délimitations géographiques et affectent la sécurité et la démographie d'autres pays tandis qu'elles font naître de nouvelles obligations morales et des défis matériels dans d'autres sociétés.

Le troisième point concerne la vision statique de la pauvreté. Pour se libérer des chaînes de la pauvreté, les pauvres doivent pouvoir retrouver leur confiance en eux, comme dans les autres parties du monde. De même, ceux qui peuvent aider doivent abandonner l'idée bien ancrée que les pauvres n'échapperont pas à la pauvreté et qu'ils sont destinés à rester pauvres. D'autre part, ils doivent abandonner l'idée préconçue que le développement doit être imposé de l'extérieur.

Cette discussion nous ramène à notre idée première que, compte tenu du caractère mondial des défis que nous devons relever, nous n'avons d'autre choix que de construire et renforcer ensemble les partenariats nationaux, régionaux et mondiaux. C'est dans cet esprit que nous avons adopté le Consensus de Monterrey, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et la Déclaration du Millénaire. Nous pensons que ces consensus se traduiraient, concrètement, par un engagement de créer des partenariats mondiaux pour le développement. Malheureusement, peu de choses ont été faites jusqu'à présent. La misère reste le trait commun de la majorité des pays en développement.

Par conséquent, j'insiste sur le fait que nous devons réitérer notre engagement de travailler ensemble à différents niveaux pour le bien-être de

l'humanité. Ce n'est pas une idée invraisemblable. Par exemple, le fait même que la langue que j'utilise peut être traduite dans d'autres langues montre bien que nous faisons partie de la même humanité. Redoublons donc d'efforts afin de ne pas décevoir les attentes de milliards d'êtres humains, dans les pays développés et dans les pays en développement. Tous rêvent d'un monde plus juste, prospère et pacifique. Grâce à ces partenariats, nous pouvons aussi contribuer plus efficacement au règlement des différends en Afrique, au Moyen-Orient et dans le monde.

À ce stade, nous voudrions faire part à l'Assemblée de notre expérience et de nos vues sur le rôle et la place qui reviennent aux partenariats pour relever les défis du jour.

Au niveau international, nous pensons que les projets de développement doivent appartenir à ceux qui en seront les bénéficiaires ultimes et que c'est à eux de les piloter. À cet égard, le gouvernement crée et renforce des conditions qui permettent d'aviver la confiance en soi, encourage le recours à la créativité individuelle et le développement par étapes. En même temps, le Gouvernement favorise et appuie les partenariats avec d'autres acteurs de développement collectif, tels que les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux dans le domaine de la coopération. Parmi les résultats de cette approche de la gouvernance, citons entre autres le deuxième Programme d'action pour la réduction de la pauvreté absolue pour la période 2006-2009, élaboré avec la participation active d'organisations de la société civile, les réunions annuelles avec le secteur privé, les réunions des partenaires sociaux avec la participation du gouvernement, des syndicats et des employeurs, le forum national pour le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, et la réunion d'examen conjointe entre le gouvernement et les partenaires pour le développement qui contribuent à l'appui budgétaire direct.

Ces partenariats sont unis par notre conception ouverte et inclusive de la gouvernance. Ils sont aussi soutenus par l'engagement collectif des diverses parties prenantes engagées dans le développement du Mozambique pour réduire l'incidence de la pauvreté absolue et la faire passer de 54 % en 2003 à 45 % en 2009. Le climat de paix et de stabilité dans lequel nous vivons et que nous encourageons contribue également au renforcement de ces partenariats.

La coopération régionale joue un rôle important dans l'édification et la pérennité des partenariats pour le développement. La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA). Dès sa conception, la CDAA a joué un rôle essentiel dans l'intégration politique, et sociale des pays et des peuples de la région. Dans le même temps, la CDAA permet à certains de ses États membres de prendre des initiatives qui renforcent l'objectif ultime d'une région plus prospère. Conformément à ce principe, en août dernier, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ont lancé le projet du Grand parc transfrontière au Limpopo, dans le but de transformer une zone d'environ 35 000 kilomètres carrés, d'une grande biodiversité, en un centre de développement.

Considérée comme une composante de base de l'Union africaine, la CDAA joue un rôle important dans la promotion du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), feuille de route de l'Union africaine vers la prospérité. Nous saisissons cette occasion pour féliciter la communauté internationale d'avoir aligné plus étroitement son aide sur les priorités du NEPAD. Nous encourageons nos partenaires pour le développement à intensifier leur appui au NEPAD.

En décidant la semaine dernière à La Havane de poursuivre le processus de revitalisation du Mouvement des pays non alignés, le Sommet des pays non alignés a insisté sur le rôle du Mouvement dans la création de partenariats entre les pays du Sud, comme élément des partenariats mondiaux. C'est ainsi que le Mouvement des pays non alignés a ranimé l'esprit de Bandung qui, nous le savons tous, a inspiré la création du New Asian-African Strategic Partnership (Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique).

Outre le Consensus de Monterrey, nous plaidons pour un appui financier international, notamment de l'aide publique au développement et de l'investissement étranger direct pour les pays tels que le nôtre, qui montrent un potentiel pour l'agriculture, l'agro-industrie et le tourisme.

De même, nous sommes partisans d'un système commercial mondial plus juste, qui favorise le développement durable dans les pays en développement. Dans ce contexte, nous regrettons le manque de progrès réalisés dans le cycle de négociations de Doha pour le développement, et nous insistons auprès des pays développés pour qu'ils assouplissent leur attitude vis-à-vis des besoins des

pays en développement, dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Nous réitérons notre appel car nous sommes convaincus que nos partenaires ne veulent pas voir se perpétuer la marginalisation des pays en développement par rapport à l'économie mondiale.

L'évaluation faite en 2003 montre qu'un certain nombre de pays en développement font des progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire. Le Mozambique appartient à cette tendance positive. Toutefois, pour être sûrs que celle-ci est irréversible, nous lançons un appel à nos partenaires de développement pour qu'ils continuent de fournir un appui substantiel et opportun en faveur des priorités identifiées par les pays bénéficiaires. Nous sommes convaincus que nos partenaires sont également touchés, dans leur âme, dans leur esprit, par la pauvreté qui frappe encore cette partie de l'humanité.

Pour terminer, nous nous joignons aux orateurs précédents pour souligner que la réforme de l'ONU doit progresser. Nous reconnaissons tous le potentiel des Nations Unies dans l'établissement de partenariats efficaces pour le développement. C'est pourquoi, nous réaffirmons l'engagement du Gouvernement de la République du Mozambique de contribuer au succès de cette réforme, gardant toujours présente à l'esprit la nécessité de préserver le caractère intergouvernemental de l'ONU.

Le Mozambique est fier que son Premier Ministre, M^{me} Luisa Diogo, soit parmi les coprésidents du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la protection de l'environnement, créé par le Secrétaire général. Nous sommes convaincus que le rapport du Groupe contribuera au succès de la réforme de l'ONU. Réformée l'ONU sera mieux à même de répondre aux défis générés par la nécessité de renforcer le droit international et le multilatéralisme et de promouvoir les partenariats pour le développement et la paix dans le monde.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Armando Emilio Guebuza, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Crvenkovski (*parle en anglais*) : J'ai le privilège de prendre la parole devant cette instance et de faire connaître les vues de la République de Macédoine sur des questions de première importance inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et de la communauté internationale dans son ensemble.

Le terrorisme n'est pas une nouvelle question pour le monde, mais il fait maintenant partie, hélas, de notre tragique réalité quotidienne et prend ainsi des dimensions de plus en plus dévastatrices dans un monde de plus en plus mondialisé. Nous sommes tous touchés d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse d'actes terroristes effectifs ou de menaces terroristes.

La vraie question, toutefois, reste celle-ci : pouvons-nous, devons-nous, nous, les pays du monde, continuer de vivre dans cette atmosphère, de vivre dans la peur, sous la menace? Ce serait un échec pour l'humanité, pour la liberté de l'esprit, pour la démocratie, pour la prospérité; ce serait, si j'ose dire, un échec de notre part à tous, ici, à l'ONU. L'ONU a récemment adopté la Stratégie antiterroriste mondiale. Je crois qu'il était grand temps que nous adoptions une position et une stratégie unifiées afin de pouvoir tous présenter une réponse internationale cohérente. Une coopération et une coordination internationales contre ce fléau sont également importantes pour les activités au niveau national et régional. Il nous faut des résultats; et le plus tôt sera le mieux.

À l'extérieur de cette enceinte, lorsque l'on parle de l'ONU, pour beaucoup de peuples, pour beaucoup de pays, cela veut dire espoir et aide, paix et guérison. Cela veut dire aussi liberté, démocratie et sécurité

– cela veut dire aussi la vie. Aussi l'ONU ne doit-elle pas hésiter à répondre, à agir et à trouver des solutions quand on le lui demande. L'ONU doit réagir. Nous devons réagir en fonction des situations nouvelles et des nouveaux défis.

La réforme générale de l'ONU, y compris une meilleure gestion, doit se traduire par un effort continu. Certaines questions du Document final du Sommet mondial n'ont pas encore été résolues, comme par exemple, entre autres, l'examen du mandat et de la réforme du Conseil de sécurité. Nous espérons que l'on pourra faire de rapides progrès à cet égard.

Le mois dernier, nous avons pu de nouveau nous rendre compte à quel point la paix mondiale était fragile. La situation au Moyen-Orient a une nouvelle fois explosé. Nous avons vu combien il était difficile de rétablir la paix, maintenir le cessez-le-feu, et envoyer des forces de maintien de la paix. La Macédoine se félicite de l'adoption à l'unanimité de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, du 11 août dernier. La Macédoine appuie les efforts des Nations Unies et de la communauté internationale pour apporter à temps l'aide humanitaire aux populations touchées et pour reconstruire le Liban. L'Organisation doit lutter en faveur d'un règlement pacifique durable de la situation au Moyen-Orient.

Dès le début, la République de Macédoine a fait partie des coalitions antiterroristes internationales en Iraq et en Afghanistan, et elle a récemment accru son contingent dans les forces internationales. L'édification de la paix et de la démocratie dans ces deux pays est encore un des défis majeurs auxquels doivent faire face la communauté internationale et les Iraquiens et les Afghans eux-mêmes. Je réitère le soutien de la Macédoine aux efforts qui sont faits en vue de reconstruire ces pays et de préparer une vie meilleure pour leurs peuples.

L'année dernière, au Sommet, nous avons réaffirmé notre engagement à l'égard du Partenariat mondial pour le développement, conformément à la Déclaration du Millénaire, au Consensus de Monterrey et au Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Il ne fait pas de doute que tout pays a la responsabilité principale de son développement. Toutefois, il va de soi que les efforts de développement nationaux doivent être appuyés par des actions mondiales. La contribution du secteur privé et de la société civile doivent jouer un rôle essentiel dans notre entreprise commune.

Outre son rôle normatif en matière de droits de l'homme, l'ONU est aussi la garante de ces droits. Nous comptons que le Conseil des droits de l'homme, récemment établi, fera naître un nouvel élan dans ce domaine. Nous espérons que les faiblesses de la Commission seront surmontées, mais nous sommes conscients que cela exige de la part des États Membres un engagement politique résolu. Guidés par notre désir de contribuer aux travaux de cet organe important, nous avons annoncé notre candidature pour la période 2009-2012.

Aujourd'hui, la Macédoine est une démocratie multiethnique stable et opérationnelle. Ces dernières années, nous avons entrepris et exécuté divers projets de réforme qui nous ont rapprochés de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). En décembre de l'année dernière, la Macédoine a accédé au statut de pays candidat à l'Union européenne. La Macédoine compte bien que le rythme des réformes nécessaires que le pays a entreprises conduira à une ouverture des négociations sur son adhésion à l'Union européenne. Quant à l'OTAN, nous comptons que nous serons invités à y adhérer au prochain sommet d'élargissement.

La région de l'Europe du Sud-Est, à laquelle mon pays appartient, a connu des changements importants dans un passé récent et fait de considérables progrès démocratiques; le début des négociations d'adhésion de la Croatie à l'Union européenne; le signature de l'Accord de stabilisation et d'association avec l'Albanie, et l'ouverture de négociations pour le même accord avec la Serbie, la Bosnie Herzégovine et le Monténégro, État nouvellement indépendant. De plus, la Roumanie et la Bulgarie devraient devenir membres à part entière de l'Union européenne d'ici quelques mois.

Des relations de bon voisinage et la coopération régionale restent parmi les premières priorités de la Macédoine en matière de politique étrangère. Nous poursuivrons cette politique encore plus vigoureusement. On ne peut remplacer le dialogue et c'est par lui que toutes les questions non encore résolues doivent être réglées. Cette année, la délégation macédonienne présentera encore une fois à la Première Commission un projet de résolution intitulé « Maintien de la sécurité internationale – relations de bon voisinage, stabilité et développement en Europe du Sud-Est », qui est traditionnellement appuyé et parrainé par d'autres États Membres.

Je voudrais dire quelques mots sur la question du Kosovo et sur son statut futur. La Macédoine appuie pleinement le travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martti Ahtisaari, et de son équipe sur les négociations relatives au Kosovo. Je souligne qu'il ne faut épargner aucun effort pour parvenir à un règlement mutuellement acceptable pour les parties concernées, conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité et les principes directeurs du Groupe de contact. De par sa politique active de bon voisinage, la République macédoine a toujours joué et continue de jouer un rôle important en faveur de la stabilisation générale et définitive de la région et son évolution positive.

Et pourtant il reste une question importante pour la République de Macédoine, encore non résolue, dans ce contexte : la démarcation de notre frontière nord sur la section Kosovo, conformément à l'accord entre la République de Macédoine et la République fédérale de Yougoslavie, signé en février 2001, et aux recommandations faites par l'Envoyé spécial du Secrétaire général d'alors, Kai Eide. Nous demandons instamment que la question soit résolue avant qu'une décision finale sur le statut du Kosovo ne soit prise.

Je suis sûr que nos délibérations contribueront à l'avènement d'un monde meilleur pour tous. Nos débats montrent certes que nous sommes différents, mais nos différences ne doivent pas faire obstacle à notre vision commune. L'ONU continue de personnifier l'espoir de l'humanité en des lendemains meilleurs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Burundi.

M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nkurunziza : C'est un grand honneur et un réel plaisir pour nous de prendre la parole au nom de notre délégation pour nous adresser à cette assemblée et de pouvoir répondre à cet important rendez-vous où toutes les nations membres de notre Organisation vont examiner les questions les plus importantes et les plus préoccupantes de l'heure.

Nous tenons à vous exprimer, Madame la Présidente, au nom de notre délégation et en notre nom propre, nos vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de nos travaux. Nos félicitations vont aussi à M. Jan Eliasson pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la précédente session de notre Assemblée.

Nous saisissons aussi cette occasion pour renouveler l'appui et l'appréciation positive de notre pays à l'action éclatante du Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan qui a conduit notre Organisation avec courage, lucidité et détermination au cours de son mandat.

Le Burundi participe à la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, une année après la mise en place des institutions démocratiques. C'est un événement historique au Burundi que nous ayons des institutions démocratiquement élues qui viennent de passer le cap d'une année au pouvoir, et cela, depuis son indépendance.

Ce moment constitue pour nous une occasion propice pour faire le point à l'intention de cet auguste auditoire, de la situation politique, sociale et économique de notre pays, des efforts consentis en vue de relever les nombreux défis auxquels la population burundaise fait face et, enfin, pour nous exprimer sur un certain nombre de préoccupations de l'heure au niveau régional et mondial.

Dans la situation d'après-conflit que traverse notre pays, le premier souci a été de restaurer la paix et la sécurité à travers le pays. Cette tâche a été possible grâce au déploiement sur le territoire burundais d'une force des Nations Unies et à la formation de nouveaux corps de défense et de sécurité, conformément à

l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale au Burundi et l'Accord global de cessez-le-feu de Pretoria. L'intégration a été faite jusqu'aujourd'hui sans aucun incident, que Dieu soit loué.

La signature récente d'un Accord global de cessez-le-feu, intervenu le 7 septembre 2006 entre le Gouvernement et le dernier mouvement de rébellion, le FNL, nous encouragent à accélérer le programme de désarmement des populations civiles pour instaurer définitivement la paix et la sécurité sur tout le territoire national. Pendant ces trois derniers mois, la population a commencé à remettre volontairement aux autorités les armes acquises pendant la crise qui a secoué le Burundi. Le nombre total d'armes déjà remises volontairement s'élève aujourd'hui à environ 5 000. Cet accord constitue une étape très importante dans la vie de notre pays qui se trouve dans une phase de reconstruction.

À l'heure actuelle, l'exercice des libertés politiques est devenu une réalité au Burundi, que ce soit au niveau des formations politiques, de la société civile et des médias. Pour ces derniers, une loi vient d'être votée en vue de l'émergence d'organes de presse plus diversifiés et plus professionnels.

Nous venons de promulguer également une loi sur la lutte anticorruption assortie de ses instruments d'application comme une brigade et une cour anticorruption. Nous sommes convaincus que ces instruments vont nous permettre de travailler avec beaucoup plus de transparence dans la gestion du patrimoine public et dans notre combat contre la corruption. En effet, les recettes de l'État augmentent chaque mois de près de 20 %. Nous récoltons déjà les retombées positives de cette politique.

S'agissant de la promotion de l'état de droit et des droits de la personne humaine, nous y accédons progressivement à travers les réformes opérées dans les secteurs de la justice, des droits de l'homme, de la solidarité nationale et de l'égalité des genres. Le programme du Gouvernement burundais a inscrit la promotion des droits de la femme et l'égalité des sexes parmi ses priorités. Nous lançons un appel pressant aux Nations Unies pour qu'une attention particulière soit portée à cette question au cours des réformes de l'ONU. Le Gouvernement voudrait plaider et donner son appui à une structure spécifique qui soit de nature à faire sortir la femme de sa pauvreté pour qu'il puisse y avoir une égalité véritable.

Toujours au chapitre de l'état de droit, en plus des quelque 5 000 prisonniers politiques qui ont déjà été relâchés, nous avons décidé également de libérer les détenus sans dossier au-delà des délais réglementaires, à l'occasion de la célébration du 44^e anniversaire de l'indépendance nationale le 1^{er} juillet dernier. De même, le Gouvernement a entrepris d'améliorer les conditions de détention des prisonniers condamnés de façon régulière. Mais nous restons conscients du fait que beaucoup d'efforts doivent être encore fournis dans ce domaine avec le soutien de la communauté internationale.

L'établissement d'un État de droit et la consolidation de la paix passent aussi par le règlement pacifique de la question des terres. C'est le sens de la Commission nationale « Terres et autres biens » mise en place par le Gouvernement. Elle a pour mission de régler pacifiquement les contestations sur la possession ou la récupération des terres et des biens qui ont changé de propriétaires au cours des différents conflits sociopolitiques de notre histoire. Il s'agit ici d'un complément indispensable à la « Commission vérité et réconciliation », structures sur lesquelles le Gouvernement burundais espère un accord rapide avec l'Organisation des Nations Unies, car nous sommes persuadés que cette Commission contribuera à lutter contre les velléités de génocide, contre l'impunité dans notre pays et aussi à consolider le processus de réconciliation nationale.

S'agissant de réconciliation nationale, nous sommes convaincus que le sport est un facteur très important dans la consolidation de la paix, la reconstruction et la réalisation des objectifs du Millénaire. Au Burundi nous avons entrepris des démarches dans ce sens et nous espérons que d'autres pays qui traversent une période d'après-conflit vont lui emboîter le pas.

Le Gouvernement burundais continue à faire face à un nombre important de personnes vulnérables. Nous comptons aujourd'hui près de 400 000 réfugiés, 120 000 déplacés intérieurs et des milliers d'autres à prendre en charge notamment des handicapés, des orphelins, des veuves, des veufs et des personnes âgées déstabilisés par la guerre. Notre gouvernement doit être assisté pour faire face à cette situation. Avec le dernier accord de cessez-le feu, beaucoup de réfugiés commencent à rentrer d'exil en masse.

Le Gouvernement burundais s'est également attelé à améliorer la situation socioéconomique du

pays. Conscient de la paupérisation générale des populations due à une décennie de guerre, il a préparé un programme d'urgence pour l'année en cours et l'a présenté aux bailleurs de fonds pour financement, le 28 février 2006. Il couvre en particulier l'accès gratuit à l'enseignement primaire pour tous les enfants d'âge scolaire, la lutte contre la faim, l'accès aux soins de santé, la création d'emplois, la réhabilitation des infrastructures de communication, l'amélioration des conditions pénitentiaires et de gestion des finances publiques.

Pour s'assurer de la gestion rationnelle des fonds rassemblés par les donateurs dans le cadre de la coopération avec le Burundi, le Gouvernement a mis en place un Comité national de coordination des aides. Dans le même souci d'efficacité, nous venons de mettre en place le Comité national de suivi et de gestion des dépenses (PPTE), des appuis budgétaires et de la dette.

S'inscrivent également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement telles que la diminution du prix de la plupart des denrées de première nécessité, la suppression d'un certain nombre de taxes, la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que pour les mères qui accouchent dans les structures sanitaires étatiques et la lutte contre le VIH/sida. L'adoption d'un nouveau statut des fonctionnaires et l'augmentation de leurs traitements de 15 % à partir du 1^{er} juillet 2006 visent également à motiver les agents de la fonction publique et à enrayer la baisse de leur niveau de vie.

Cependant, la reconstruction du pays, la lutte contre la pauvreté et la relance de l'économie burundaise nécessitent plus qu'un programme d'urgence. La préparation du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP) pour une période de trois ans répond à cette préoccupation. Nous prévoyons d'organiser au mois de novembre prochain, une table ronde des bailleurs de fonds autour de ce cadre stratégique. Nous comptons d'ores et déjà sur l'appui des partenaires du Burundi, anciens et nouveaux, et sur leur participation active à cette table ronde en vue d'aider le Burundi à répondre positivement aux nombreuses attentes prioritaires de la population impatiente de bénéficier enfin des dividendes de la paix.

Parallèlement, nous poursuivons ou initions d'autres mesures destinées à créer un environnement

économique favorable à la prospérité. C'est le cas entre autres de la libéralisation de la filière café, de la simplification des procédures douanières, de la libéralisation de la circulation des devises à travers les institutions financières privées, de la construction de nouvelles voies de communication et de l'amélioration du réseau routier. Bien plus, le code d'investissement a été révisé pour encourager les investissements au Burundi.

L'adoption du plan quinquennal 2006-2010 et le lancement de l'étude prospective 2025 par notre gouvernement s'inscrivent aussi dans la stratégie de planification à moyen et à long terme de notre développement socioéconomique et politique. Nous avons voulu ainsi formuler un projet de société autour d'un minimum d'objectifs communs et d'une vision partagée de l'avenir du Burundi et des Burundais.

Nous nous réjouissons de la décision prise par l'Administration américaine de faire figurer le Burundi sur la liste des pays bénéficiaires des facilités offertes dans le cadre de l'AGOA (*American Growth Opportunity Act*). Nous avons invité les hommes d'affaires à s'organiser pour profiter de cette nouvelle opportunité qui s'offre à notre économie.

Le Burundi attache une grande importance aux initiatives d'intégration régionale. Nous profitons de cette occasion pour saluer le processus électoral en cours en République démocratique du Congo et qui est en train d'aboutir. Nous lui souhaitons plein succès tout en espérant qu'il pourra permettre de doter le pays d'institutions légitimes démocratiquement mises en place. De même, nous nous félicitons de la signature du cessez-le-feu intervenue entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et formons le vœu qu'elle aboutira rapidement à une paix durable.

Nous restons préoccupés par la persistance du conflit armé dans la corne de l'Afrique, au Darfour, au Moyen-Orient et par le blocage du processus de paix en Côte d'Ivoire. Ces tristes événements nous interpellent et nous invitent en tant que Membres des Nations Unies à travailler sans désespérer pour y mettre fin.

Le terrorisme est une autre dure réalité à laquelle le monde d'aujourd'hui reste encore confronté. Loin de nous décourager, nous devons redoubler de vigilance et réfléchir sur les nouvelles initiatives à prendre en cas de besoin pour contrer ce fléau et nous attaquer aux causes profondes de ce mal.

La mondialisation est un des défis majeurs du XXI^e siècle mais nous voulons aussi voir dans cette mondialisation une opportunité pour les pays en voie de développement de tirer profit des immenses progrès et avantages qu'elle offre pourvu que nous sachions allier à la fois l'ouverture et l'autonomie.

En ce qui nous concerne, nous ne ménagerons aucun effort pour apporter notre pierre à l'édifice de la paix et de la prospérité. L'élection du Burundi à la Commission de consolidation de la paix est pour nous un motif de fierté et une motivation supplémentaire pour travailler au renforcement des acquis de la paix dans notre pays et ailleurs dans le monde. Malheureusement, le changement de mentalité et de comportement antidémocratiques n'est pas toujours automatique dans des pays qui sortent de crises comme le Burundi, mais nous nous félicitons des succès déjà remportés et de notre capacité accrue de maîtriser la situation.

Notre Organisation connaît actuellement une période critique. Alors que l'Organisation des Nations Unies avait été créée pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre », certaines situations de conflits ne cessent de hanter depuis plusieurs années notre institution. Il faut donc faire de notre Organisation un outil au service de tous; un outil capable de susciter des espoirs, de dissiper des inquiétudes et de remettre sur les rails le respect des règles et du droit international. Cette mission doit être accomplie en parfaite coopération avec les organisations régionales, dont l'efficacité en matière de prévention des conflits et d'intervention rapide n'est plus à démontrer, malgré les ressources insuffisantes.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale doit refléter les grandes préoccupations du moment. C'est notamment le désarmement nucléaire qui ne cesse d'envenimer les relations internationales. C'est aussi la lutte contre la circulation illicite des armes légères, la pauvreté et les épidémies qui tuent à grande échelle comme le VIH/sida et le paludisme. Nous saluons l'Initiative UNITAID qui constitue un espoir pour les malades du VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. C'est une preuve qu'un partenariat entre le Nord et le Sud peut changer la vie des millions des gens dans le monde.

Le nouveau Millénaire a été salué avec éclat. De fait, les dirigeants mondiaux placent dans ces temps nouveaux d'immenses espoirs, exprimés par les objectifs de développement pour le Millénaire adoptés

en 2000 et réaffirmés par la Déclaration du sommet des chefs d'État et de gouvernement, en septembre 2005. Ces objectifs constituent une plate-forme salubre essentiellement pour les pays en développement, les pays enclavés sans littoral et les petits États insulaires en développement, dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la promotion de la santé et de l'éducation, pour ne citer que cela. D'autres engagements ont été pris à Paris et au Sommet du G-8 de Gleneagles, notamment pour une meilleure coordination des aides, un apport de nouvelles aides et un allègement de la dette.

Avant de clôturer notre intervention, nous voudrions exprimer notre profonde gratitude à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à tous les membres du Conseil de sécurité, à l'Union européenne, à l'Union africaine ainsi qu'à tous les pays membres de l'Initiative régionale qui ont accompagné nos efforts de recherche et de consolidation de la paix jusqu'aux résultats auxquels nous sommes parvenus. Nous pensons en particulier à certains pays de la région comme l'Ouganda, la Tanzanie et l'Afrique du Sud qui ont été des parrains inlassables dans la facilitation de notre processus de paix. À tous ces partenaires, nous disons encore un grand merci pour le succès remarquable que mon pays vient de connaître en signant le cessez-le-feu avec le Palipehutu-FNL.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Madagascar.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Marc Ravalomanana, Président de la

République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ravalomanana : Je veux rendre hommage au Secrétaire général M. Kofi Annan, pour tout ce qu'il a fait. Il a été un grand Secrétaire général. Avec sa clarté, son engagement et son esprit ouvert, il a énormément contribué au développement des Nations Unies et au rayonnement de l'Afrique. Je le remercie, et je remercie également son équipe.

L'année dernière nous nous sommes penchés sur les objectifs du Millénaire. Il était clair que ces objectifs ne pourraient être atteints dans les pays subsahariens, à défaut d'efforts considérables. Les initiatives du G-8, de la Banque mondiale, de l'Union européenne et d'autres bailleurs semblaient constituer une bonne base pour un changement profond. Avons-nous senti un changement profond? Je ne le crois pas. La triste réalité est que l'Afrique reçoit moins d'aide internationale, par personne, qu'il y a 20 ans. Soyons honnêtes : les grandes idées et la bonne volonté exprimées dans les paroles passent rarement les filtres des structures et des programmes existants. Les dossiers Afghanistan, Iraq, Liban, Palestine et aussi le dossier pétrole ont éclipsé le dossier Afrique. Le fait est là : l'Afrique n'est pas une priorité pour les instances internationales.

Je rappelle à l'Assemblée que c'est nous tous qui avons fixé les objectifs du Millénaire. Ce sont des objectifs communs. Donc, la réalisation de ces objectifs est aussi une tâche commune. Je rappelle à l'Assemblée que quand nous traitons des dossiers, nous écrivons aussi le destin de centaines de millions d'êtres humains. Les décisions que nous prenons ont des conséquences sur des millions d'enfants. Où est alors cette ferveur de faire, pour eux, ce que nous avons promis? C'est le paradoxe entre discours et action. Je rappelle à l'Assemblée que la tâche de cette communauté est d'éviter des crises au lieu de traiter des crises. Cette maison ne doit pas être une maison de pompiers mais une maison de stratèges. Et je rappelle à l'Assemblée que cette idée d'un monde unique, fondement de la mondialisation, ne peut nous emmener vers un avenir juste et pacifique tant qu'une grande partie des pays pauvres reste marginalisée. Nous voulons le même billet d'entrée dans la communauté mondiale que celui que l'Union européenne a offert aux pays de l'Europe de l'Est. Nous devons tous être sur le même bateau. Cependant, de nombreux pays en développement nagent encore à la traîne, en essayant

de le rattraper. Comment sortir de cette situation désastreuse?

Les objectifs du Millénaire doivent rester la base de nos délibérations et de nos actions, même si leurs réalisations deviennent de plus en plus difficiles. Les pays industrialisés nous ont demandé à nous, pays en développement, de développer des visions et de préparer des feuilles de route pour les réaliser. Ils nous ont demandé de préciser les objectifs du Millénaire pour nos pays. Ils nous ont demandé d'augmenter les capacités d'absorption. Tout cela est juste et compréhensible. Cependant, les pays industrialisés n'ont pas pour rôle de jouer à l'arbitre et de donner des notes et des cartons rouges. Tous les pays, développés et en développement, doivent jouer ensemble. Nous devons agir de concert et poursuivre le même but. C'est pourquoi, j'ai décidé de développer un nouvel instrument à Madagascar, que nous appelons le Madagascar Action Plan (MAP). Ce plan a été discuté dans toutes les régions de Madagascar avec toutes les organisations publiques et privées, pour créer une base solide en vue de réaliser dans les prochaines années notre vision « Madagascar-naturellement! », et les objectifs du Millénaire. Ce Plan d'action pour Madagascar a été également discuté avec les bailleurs de fonds. Je leur ai dit : la base du MAP c'est notre vision en fonction des objectifs du Millénaire que nous tous avons décidés. Il ne faut pas se contenter des moyens existants. Il s'agit de mobiliser tous les moyens nécessaires pour atteindre ces objectifs.

J'ai aussi dit aux bailleurs de fonds : le MAP c'est notre plan commun. Nous décidons ensemble combien d'hommes et de femmes nous voulons et nous pouvons sortir de la pauvreté. Combien d'enfants peuvent recevoir une meilleure éducation? Combien d'enfants pouvons-nous sauver grâce à l'adduction d'eau potable et aux vaccins? Ensemble, nous devons répondre à ces questions, car il s'agit de tâches globales. Il s'agit de tâches communes. La faim, la misère, les catastrophes font partie de ces tâches qui ne connaissent pas de frontières. Ils font donc partie d'une responsabilité partagée. Nous devons changer l'approche qui était la nôtre dans le passé, qui est basée sur la division. Nous devons admettre que les tâches sont trop lourdes pour être accomplies par des faibles à qui on donne encore un nouveau fardeau. Il s'agit d'objectifs et de mesures que nous devons prendre en commun, selon les capacités de tout un chacun.

Sans aucun doute, les moyens internationaux pour le développement de l'Afrique doivent être

doublés et triplés à court terme. Les promesses doivent être respectées et réalisées à court terme, si nous voulons vraiment relancer la croissance économique de l'Afrique. On s'est demandé pourquoi l'Afrique subsaharienne n'a pas connu de croissance économique durant les dernières années. Certes, les raisons sont multiples. Nous pouvons citer entre autres, les conflits internes, le manque de bonne gouvernance, l'instabilité, l'insécurité. Mais la réduction de l'aide durant les 20 dernières années en est l'une des causes principales, provoquant le ralentissement de l'économie. La réduction de l'aide internationale a été proposée afin que les pays en développement deviennent, dit-on, beaucoup plus indépendants rapidement.

C'est un malentendu fondamental. Pour devenir indépendants nous avons besoin de davantage d'aide internationale. Un soutien beaucoup plus accentué constitue la voie la plus rapide vers l'indépendance. Plus on investit dans les secteurs de l'éducation, des infrastructures, et de la santé, et plus la croissance économique sera renforcée. Et plus la croissance économique sera renforcée, plus vite l'indépendance sera effective. Ces investissements dans l'éducation, la santé, les infrastructures etc. restent toujours des conditions pour les investissements directs étrangers. Les investissements privés ne peuvent pas les remplacer. Regardons les résultats du Plan Marshall. Regardons aussi les investissements énormes de l'Union européenne dans les nouveaux États membres. Ils ont eu un grand succès.

On discute de la capacité d'absorption. Comme tous les pays en développement, nous aussi, nous avons connu des problèmes. Il s'agit de problèmes de coopération entre les partenaires nationaux et internationaux. Au fond, le manque de capacités, s'il existe, résulte du manque de coopération et de confiance. La capacité ne doit jamais être le facteur déterminant pour le volume du soutien. Quand on constate le manque de capacités dans un secteur, il faut le renforcer. Si les ressources humaines ne sont pas encore suffisantes sur le plan national, il faut faire appel à des experts internationaux tout en renforçant les capacités nationales.

Dans ce contexte, j'aimerais bien ajouter un mot sur le « country ownership », appropriation du programme par le pays : il est vrai que nous, dans les pays en développement, nous connaissons très bien nos problèmes. Par conséquent, nous sommes prêts à assumer nos responsabilités. La programmation de la

politique et des actions doit relever des nationaux. Les programmes des bailleurs de fonds doivent s'intégrer dans les programmes nationaux. Mais il est également vrai que nous ne sommes pas toujours conscients de nos faiblesses. Nous ne sommes pas en phase avec toutes les valeurs, les règles, les normes, et les procédures qui sont reconnues dans la plupart des pays industrialisés. Bien des fois, nos citoyens n'estiment pas la bonne gouvernance à sa juste valeur. Le transfert des règles de la bonne gouvernance, des normes de qualité de l'éducation, de la santé, et des infrastructures dans notre culture et dans notre politique est essentiel. Le transfert du savoir est aussi urgent que le transfert des capitaux. Alors ce ne sont pas seulement les connaissances techniques qui nous manquent. Le transfert du savoir doit inclure les valeurs et le professionnalisme. Mettons les capacités ensemble. Les enjeux sont tellement importants qu'il faut utiliser toutes les capacités en même temps. L'efficacité doit être la règle. Une bonne coopération entre les experts nationaux et internationaux est la base du succès. Et soyons plus réalistes. Soyons plus pragmatiques. Le pourcentage de l'aide internationale dépensé pour des études est beaucoup trop élevé. Une bonne partie des études n'est pas mise en pratique et répète ce que des études précédentes ont déjà constaté. Je préconise aussi une décentralisation plus effective pour que l'aide financière arrive aux communautés de base. En effet, le mécanisme de financement est souvent lent et parfois complexe. Il ressemble à une voie tortueuse, pierreuse et poreuse.

De temps en temps on répète la même question : comment structurer l'aide internationale? On se demande quel transfert de capitaux pour quel secteur et avec quelles mesures est le plus important. Je puis assurer l'Assemblée qu'il n'y a pas de réponse simple. Chaque pays, chaque région, chaque secteur requiert une réponse différente. Oublions les discussions théoriques. Cependant, il y a une base qui est cruciale pour tout développement : c'est la confiance. Si le peuple n'a pas confiance, il ne participe pas au développement. Si les entreprises internationales n'ont pas confiance, elles ne viendront pas. La confiance vient de l'ouverture, de la stabilité, de la sécurité, de la transparence. La bonne gouvernance et la démocratie sont aussi cruciales. Je puis assurer l'Assemblée qu'en décembre, Madagascar, mon gouvernement et moi-même allons organiser des élections présidentielles libres, justes et transparentes.

Pendant la session de l'Assemblée générale des Nations Unies de l'année dernière, l'opinion générale a exprimé l'urgence d'augmenter l'aide internationale en termes quantitatifs et qualitatifs afin d'atteindre les objectifs du Millénaire. Je demande à l'Assemblée d'agir en conséquence. L'Amérique du Nord, l'Europe, et la plupart des pays d'Asie et d'Amérique du Sud connaissent une période de prospérité et de progrès. Pour leurs peuples, la chance de vivre dans de bonnes conditions jusqu'à 80 ans est grande. Les peuples d'Afrique n'ont pas cette chance. Je demande alors à l'Assemblée de développer une nouvelle approche plus dynamique et plus engagée en faveur de l'Afrique. Les chances seront plus équilibrées. Le monde sera plus juste.

Il nous est permis de constater que les pays industrialisés peuvent réagir vite et déclencher des opérations de grande envergure, lorsque leurs intérêts fondamentaux sont touchés. Nous souhaitons maintenant le même dynamisme pour l'Afrique parce que les besoins fondamentaux de nos peuples restent sans considération. C'est dans l'intérêt des peuples africains. Mais c'est aussi dans l'intérêt fondamental de l'humanité. Une Afrique florissante est un atout pour le monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Madagascar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Canada.

M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue à S. E. le Premier Ministre du Canada, et à l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Harper (Canada) : C'est pour moi un honneur, en ma qualité de Premier Ministre du Canada, de parler aujourd'hui à l'Assemblée des enjeux importants auxquels nous faisons face en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies.

(l'orateur poursuit en anglais)

L'Organisation des Nations Unies est née d'une combinaison des besoins de stabilité et de sécurité propres à toutes les nations et des idéaux auxquels nous devrions tous aspirer, à savoir la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit.

(l'orateur reprend en français)

Nos responsabilités au sein de l'organisation sont aussi diverses qu'importantes. Je ne peux toutes les mentionner ni donner à chacune d'elles le crédit qu'elle mérite.

(l'orateur poursuit en anglais)

Pour être efficace, le Canada ne peut diluer ses efforts dans l'ensemble de ces dossiers. Nous devons concentrer nos ressources considérables mais limitées dans les secteurs où nous pouvons changer les choses.

Je voudrais donc aborder un sujet précis et essentiel où se conjuguent l'intérêt commun et une fin noble, à savoir la mission en Afghanistan.

Peu après les attaques du 11 septembre 2001, l'ONU a reconnu qu'en prônant le terrorisme, le régime taliban était une menace à la paix et à la sécurité mondiales.

(l'orateur reprend en français)

Kofi Annan, notre distingué Secrétaire général, que nous remercions de ses 10 années de loyaux services, a expliqué en peu de mots la raison pour laquelle nous devons combattre le terrorisme. Le terrorisme, a-t-il dit

« ...est une attaque directe contre les valeurs essentielles que défendent les Nations Unies : la primauté du droit, la protection des civils, le respect mutuel entre les peuples de confessions et de cultures différentes; et le règlement pacifique des conflits. »

(l'orateur poursuit en anglais)

Voilà pourquoi nous avons, au sein de l'ONU, la responsabilité de vaincre le terrorisme. Voilà pourquoi, unanimes et déterminées, l'ONU a assumé ses responsabilités et joué son rôle. Et voilà pourquoi le

Canada, qui a perdu 24 de ses ressortissants dans les attaques du 11 septembre, a répondu à l'appel.

Et nous sommes là. La mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan est la plus importante mission politique spéciale de l'Organisation. Et c'est aussi – et de loin – l'engagement le plus important et le plus vaste du Canada à l'étranger. Ainsi, la mission de l'ONU est la mission du Canada.

Il y a au moins 19 institutions de l'ONU présentes en Afghanistan. Elles œuvrent inlassablement à aider le peuple afghan et son gouvernement national à se débarrasser des auteurs d'actes de terrorisme et à bâtir une démocratie et une société sûres.

Parallèlement, environ 20 000 soldats – dont plus de quelque 2 500 Canadiens – provenant de 37 pays participent à l'action militaire menée pour stabiliser l'Afghanistan et pour éliminer une fois pour toutes, les dernières traces du régime taliban.

(l'orateur reprend en français)

Toutes nos actions en Afghanistan – civiles et militaires – sont menées en conformité avec le mandat du Conseil de sécurité de l'ONU. Bref, nous sommes tous solidaires, de concert avec le Gouvernement démocratiquement élu d'Afghanistan et sous l'égide de l'Organisation qui représente notre volonté collective. En Afghanistan, la mission des Nations Unies est la mission du Canada.

(l'orateur poursuit en anglais)

Mais soyons réalistes. Les défis auxquels nous faisons face dans ce pays sont énormes. Il n'y a pas de remède miracle. De plus, la réussite ne peut venir que des seules mesures militaires. Nous le reconnaissons tous. La réussite exige aussi une contribution civile forte et inébranlable. Des éducateurs, des ingénieurs, des conseillers en élections, une aide directe et une assistance technique. La liste est longue, mais ces contributions sont essentielles.

Voilà pourquoi le Canada prend part à des travaux tels que la reconstruction des écoles de fillettes, détruites par les Taliban ivres de haine.

(l'orateur reprend en français)

Voilà pourquoi nous avons augmenté au printemps dernier notre aide au développement, portant la contribution totale du Canada à près d'un milliard de dollars sur 10 ans, afin d'aider le peuple afghan.

(l'orateur poursuit en anglais)

Ces deux actions – reconstruction d’une société éclatée et environnement sécuritaire stable – vont de pair. Nous faisons des progrès – de cela nous ne doutons pas. J’en veux pour preuve les 5 millions de réfugiés rapatriés, les 5 millions d’écoliers et plus et les 10 millions d’électeurs pour divers scrutins démocratiques.

Plus d’un quart des sièges de l’Assemblée législative de l’Afghanistan sont désormais occupés par des femmes – ce qui est remarquable dans un pays où il y a encore peu d’années les filles n’avaient pas le droit d’aller à l’école et les femmes n’avaient aucun droit quel qu’il soit.

Le succès de cette mission, qui procure à la fois la sécurité et le développement, est essentiel à la sécurité, au gagne-pain et à l’avenir même du peuple afghan – mais il est aussi vital à la santé et à l’avenir de notre organisation.

(l’orateur reprend en français)

Rappelons-nous que le Gouvernement démocratiquement élu d’Afghanistan – qui est dirigé par le Président Karzaï – a demandé l’aide de l’ONU et de ses États Membres dans la lutte qu’il mène contre la terreur, l’intimidation, la violence et l’oppression.

(l’orateur poursuit en anglais)

Nous avons répondu. Mais les progrès que nous avons réalisés en Afghanistan ne sont pas irréversibles. Pas encore. Des soldats, diplomates et coopérants canadiens sont en première ligne pour assurer l’avenir de l’Afghanistan. Les Canadiennes et les Canadiens sont extrêmement fiers du rôle de premier plan qu’ils ont joué, mais ils pleurent aussi les pertes qu’ils ont subies.

Nous sommes tout à fait conscients du fait que la mission de l’ONU n’est pas terminée. Nous ne nous faisons aucune illusion sur les difficultés qui nous attendent. Ces difficultés ne nous effraient pas; ce qui nous effraie, c’est l’absenté de volonté commune au sein de cette Organisation.

Après tout, si nous trahissons le peuple afghan, c’est nous-mêmes que nous trahissons. Car il s’agit de la plus forte mission des Nations Unies et celle qui nous met donc le plus à l’épreuve. Notre volonté commune et notre crédibilité seront jugées. Nous ne pouvons pas nous permettre d’échouer. Nous réussirons.

(l’orateur reprend en français)

Les Nations Unies font également face à d’autres défis. En Haïti, par exemple. Le Canada a joué un rôle important dans ce pays en y envoyant des troupes, des policiers et des coopérants canadiens. Nous appuyons l’action des Nations Unies visant à rétablir la stabilité et à instaurer la démocratie. Et nous offrons à ce pays une aide de 100 millions de dollars par an afin d’en favoriser le développement économique. Toutefois, ensemble, nous devons faire en sorte que notre force multinationale permette la stabilité et le progrès, et qu’elle donne au Gouvernement haïtien la capacité de venir en aide à ses citoyens, les plus démunis de l’hémisphère occidental.

(l’orateur poursuit en anglais)

Le Darfour présente aussi un défi important alors que les efforts multinationaux déployés pour assurer la sécurité passent de l’Union africaine aux Nations Unies. Il remet en question le principe que cette Assemblée a avalisé l’an dernier – la responsabilité de protéger. Les Nations Unies ont autorisé là-bas une mission au mandat solide? Mais le Gouvernement soudanais l’acceptera-t-il?

Au Moyen-Orient, le Canada s’est joint à la communauté internationale dans la reconstruction du Liban. Mais la Force intérimaire des Nations Unies au Liban assurera-t-elle la sécurité à la frontière septentrionale d’Israël et conduira-t-elle à un processus de paix dans la région?

La prolifération nucléaire nous menace tous. Sommes-nous prêts à faire en sorte que les décisions prises par le Conseil de sécurité soient pleinement appliquées? Agirons-nous pour stopper les activités qui n’ont d’autres fins que l’acquisition d’armes nucléaires?

Voilà certaines des épreuves auxquelles le monde entier doit faire face. Mais il y en a aussi propres à cette Organisation.

Le nouveau Conseil des droits de l’homme deviendra-t-il une tribune où ces droits passeront vraiment avant les manœuvres politiques? Ou aura-t-il le même sort que l’organisation qui l’a précédé et a failli à sa tâche?

Mais je dois le dire, les toutes premières indications montrent qu’il n’y a pas eu beaucoup de changements. On n’a pas encore tourné la page.

Et que fera-t-on pour faire avancer la réforme de l’administration de l’ONU?

(l'orateur reprend en français)

Plus tôt cette année, on a donné au nouveau Gouvernement canadien le mandat d'assurer que notre gouvernement national soit axé sur la responsabilité, pour faire en sorte que les contribuables en aient pour leur argent, et que l'on poursuive un programme clair et ciblé qui donne de vrais résultats. L'ONU ne devrait accepter rien de moins.

(l'orateur parle en anglais)

Cette Organisation doit rendre davantage de comptes et devenir efficace. La réforme de l'administration doit se poursuivre et à un rythme accéléré. Les contribuables des nations membres – et parmi eux, les contribuables canadiens – versent de substantielles contributions financières à cette organisation. Ils ont donc le droit d'escompter des mécanismes de contrôle plus stricts et plus impartiaux, des rapports plus précis sur la façon dont les fonds sont dépensés et des pratiques de recrutement et de promotion fondées sur le mérite.

(l'orateur poursuit en français)

Je viens de décrire les épreuves par lesquelles cette organisation sera jugée. Le Canada veut que ce jugement soit positif. Nous étions présents lorsque l'ONU a été créée. Nous étions motivés, à l'instar des autres, par un besoin pressant de dégager un nouveau consensus international dans un monde dévasté par la guerre. Et à l'instar des autres, nous avons été motivés par notre propre intérêt pragmatique et de nobles aspirations pour l'humanité tout entière. Plus de 60 ans après, la formule est toujours la même.

(l'orateur reprend en anglais)

Il est toujours difficile de rassembler les nations pour bâtir un monde meilleur, de forger un consensus sur des objectifs communs et de trouver la volonté politique de traduire ces décisions en actes.

Lorsque ces objectifs ont été atteints, le Canada a toujours été là avec l'Organisation – dans la guerre contre le fascisme, pendant la guerre froide, dans les dizaines de missions de paix commanditées par l'ONU et, dernièrement, dans les engagements militaires dans les Balkans et le golfe Persique.

Aujourd'hui, l'Afghanistan est en tête de liste des défis que nous devons relever collectivement et qui nous appelle à bâtir la paix dans une nation qui ne la connaît pas encore et où les progrès exigent toute une

gamme de capacités déployées par un grand nombre de nos États Membres.

Mon plus cher espoir est que nous puissions déclarer avec fierté aux dirigeants de demain : nous, les Nations Unies, avons pris cette responsabilité en Afghanistan, nous avons été à la hauteur des attentes et nous avons relevé le défi fermement, collectivement et avec succès. Dans cette entreprise et les autres dont j'ai parlé, le Canada sera toujours là avec l'Organisation.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Canada pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Stephen Harper, Premier Ministre du Canada, est escorté de la tribune

**Allocution de M. José Sócrates,
Premier Ministre de la République portugaise**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République portugaise.

M. José Sócrates, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Sócrates, Premier Ministre de la République portugaise, et à l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sócrates (Portugal) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je commencerai, comme l'ont fait les orateurs précédents, par exprimer nos félicitations les plus chaleureuses à M^{me} Haya Rasheed Al-Khalifa, première femme depuis près de 40 ans, à remplir les fonctions de Présidente de l'Assemblée générale. C'est là une bonne nouvelle pour la politique internationale. Je lui souhaite plein succès dans l'exécution de son mandat. Elle peut être assurée du ferme soutien du Portugal. Nous sommes certains qu'elle poursuivra l'excellent travail accompli par son prédécesseur, M. Jan Eliasson, dont nous gardons un si heureux souvenir.

La présente session de l'Assemblée est également remarquable en ce sens qu'elle sera la dernière au cours de laquelle M. Kofi Annan sera encore Secrétaire général. Au nom du peuple portugais, je tiens donc à lui dire solennellement notre reconnaissance sincère et profonde pour la manière dont il s'est acquitté de ses

fonctions au cours des 10 dernières années, apportant une contribution concrète et décisive à la paix et à la stabilité internationale dans un monde que nous souhaitons tous plus juste. C'est pendant son mandat, et avec son aide personnelle, que nous avons assisté à la naissance du nouvel État du Timor-Leste. Pour le Portugal cela restera l'une des grandes victoires récentes de l'ONU, dans la lutte des peuples pour l'autodétermination et pour la défense des valeurs de la Charte.

L'Organisation a accompli une tâche essentielle au Timor-Leste, en faveur du maintien de la paix, de la consolidation de l'État de droit, conjointement avec les pays donateurs, jetant les fondements d'une économie et d'un avenir social plus prospères pour le peuple timorais.

Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, c'est vrai, mais il est important que le peuple timorais sache qu'il peut compter sur les Nations Unies. Malheureusement, la crise interne récente a fait naître des doutes sérieux quant à la sécurité, et il faut absolument qu'elle soit résolue si l'on veut que le pays trouve la stabilité.

Nous nous félicitons donc de la mission de paix des Nations Unies, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, qui est la suite logique de l'investissement important consenti par la communauté internationale et dont le Portugal fait partie. Nous participons à cette mission, conformément à notre engagement, qui remonte à trois décennies, vis-à-vis du processus politique du nouvel État du Timor-Leste.

À cet égard, je voudrais rendre hommage à la mémoire de Sergio Vieira de Mello, brutalement assassiné il y a trois ans à Bagdad au service des Nations Unies. Nous n'oublierons pas tout ce qu'il a fait pour la juste cause du Timor-Leste, dans la défense de valeurs incarnées par l'ONU.

La dernière décennie a été le témoin de grands changements. L'ONU a connu des succès certains, mais elle a aussi manqué des occasions. Beaucoup accusent l'Organisation d'être indûment complexe, lente dans ses processus de décision, et excessivement bureaucratique. Il est vrai que la diplomatie demande du temps, mais elle produit des résultats. S'il y a une chose que nous avons apprise au fil des années, c'est qu'il n'y a d'autre choix possible que le multilatéralisme. Et c'est là que l'ONU joue un rôle déterminant.

L'ONU est aujourd'hui l'un des meilleurs garants de notre sécurité collective. Il est de notre devoir de la préserver et de la renforcer. Chaque Membre de l'Organisation non seulement sert et renforce nos propres intérêts nationaux, mais aussi – et j'irai jusqu'à dire, par-dessus tout – satisfait nos espoirs et les rêves des peuples du monde.

Le monde d'aujourd'hui, nous le savons, est plein de risques et de menaces auxquels aucun pays ne peut faire face tout seul. Si nous n'unissons pas nos efforts, c'est l'échec assuré. La réalité l'a clairement montré ces dernières années.

Je voudrais donc rappeler l'engagement du Portugal envers le multilatéralisme, car nous croyons fermement que c'est la voie qui peut le mieux nous aider à défendre les valeurs essentielles de paix et de développement.

L'action multilatérale repose en grande partie sur le dialogue entre les cultures et les civilisations. C'est par le dialogue que nous pourrions assumer la responsabilité collective de surmonter les obstacles, les préjugés, les idées préconçues et, par-dessus tout, l'ignorance. Mais ce dialogue ne doit pas se limiter à de simples déclarations. Nous devons prendre des mesures concrètes vers une plus grande interaction entre les peuples et les cultures.

Malgré les immenses incertitudes et malentendus de notre époque, nous avons établi des principes, contenus dans notre Charte, qui nous inspirent et qui nous guident. Ils sont notre meilleur outil.

Le dialogue entre les cultures et les civilisations nous oblige aussi à adopter des programmes de politique intérieure exigeants, dans le respect des différences et l'inclusion de tous les citoyens dans la société : l'inclusion des immigrants; l'inclusion de tous, indépendamment de leurs croyances et de leurs religions.

D'autre part, le dialogue entre les civilisations nous oblige aussi à aller de l'avant sur la scène internationale, dans le renforcement des liens économiques entre le Nord et le Sud. Ce renforcement des mécanismes commerciaux est un investissement dans notre propre sécurité, et il est un élément essentiel du dialogue, d'où l'importance de surmonter les obstacles du Cycle de Doha dans le contexte des présentes négociations à l'Organisation mondiale du commerce. Nous devons tous être prêts à sacrifier quelque chose afin que tout le monde puisse gagner.

L'un des défis politiques les plus difficiles auxquels nous devons faire face aujourd'hui dans le cadre de ce dialogue des cultures et des civilisations se trouve sans aucun doute au Moyen-Orient. La région demeure l'une des principales sources d'instabilité dans le monde. Nous avons tous à l'esprit les images douloureuses de la dernière crise du Liban, où nous avons été témoins des souffrances des civils des deux côtés du conflit. Cela ne fait que renforcer la nécessité de rechercher activement une solution permanente et équilibrée, qui puisse entraîner une dynamique d'espoir et de paix dans la région.

Le Moyen-Orient n'est pas un problème militaire. Le Moyen-Orient est avant tout l'un des plus grands défis politiques et diplomatiques auxquels nous devons faire face aujourd'hui. Il ne faut donc pas manquer l'occasion offerte par la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. C'est un défi face auquel l'ONU et l'Union européenne ont une responsabilité partagée en vue de promouvoir la paix et la stabilité, sur la base d'un dialogue multilatéral fécond.

Le Portugal fait son devoir et appuie la mise en œuvre urgente de cette résolution, et il est présent dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour contribuer à cette mise en œuvre.

Je voudrais attirer l'attention, une fois de plus, sur l'Afrique. Le Portugal lui accorde la plus grande attention et y a investi énormément d'efforts. Il est donc de notre devoir de faire en sorte que le continent ne soit pas oublié. Des progrès ont été réalisés en Afrique, progrès que nous devons encourager, et nous avons aussi une responsabilité historique que le monde développé ne peut ignorer.

Je suis heureux de pouvoir souligner ici la détermination de l'Union européenne de renforcer son partenariat et sa stratégie avec le continent africain. La stratégie conjointe euro-africaine définira les grandes lignes de nos rapports avec l'Afrique dans les domaines fondamentaux de la paix et de la sécurité, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, du commerce et de l'intégration au niveau régional ainsi que dans divers aspects du développement humain.

Je souligne le mot « conjoint ». Il s'agit d'une responsabilité que nous partageons – Africains et Européens. Je crois que les conditions seront bientôt réunies pour nous permettre d'adopter cette stratégie. Et j'espère que cela se fera au plus haut niveau, à l'occasion du deuxième sommet Union européenne-Afrique, qui se tiendra à Lisbonne.

Ces dernières années, avec la consolidation de l'Union africaine et des diverses organisations et initiatives régionales, de très notables progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines sur le continent africain, sous l'impulsion du continent lui-même et de ses propres institutions. Il est de notre devoir de prendre conscience de cette évolution, de la soutenir et de l'encourager avec vigueur.

Je voudrais rappeler qu'en juillet dernier, à Bissau, la Communauté des pays lusophones a célébré son dixième anniversaire. Cette organisation s'est renforcée et a accru sa participation au sein de système des Nations Unies, où elle a le statut d'observateur, et se présente comme une organisation crédible dans le renforcement du partenariat international.

À Bissau, pour le dixième anniversaire, nous nous sommes engagés à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en définissant et appliquant une stratégie générale de coopération où la première priorité est donnée à la réalisation de ces objectifs. C'est une priorité de la politique nationale du Portugal. Et au premier rang de nos priorités, figurent les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous les mettrons en œuvre dans le cadre d'une stratégie de coopération bilatérale et multilatérale qui nous aidera à combattre la pauvreté, alléger la pression des flux migratoires et promouvoir le développement durable.

Par-dessus tout, septembre à New York ne doit pas être une sorte de pèlerinage pour redécouvrir l'Organisation. Au bout du compte, la crédibilité de l'Organisation est entre nos mains.

Nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes. D'un autre côté, cela nous donne la possibilité de vivre suivant nos idéaux et d'appliquer les principes qui nous guident depuis plus de 60 ans. La seule issue possible est de chercher des réponses ensemble. C'est pourquoi nous avons besoin d'une ONU plus forte et plus cohérente. Nous y sommes tenus pour nous-mêmes, pour nos enfants et, surtout, pour les générations à venir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République portugaise de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. José Sócrates, Premier Ministre de la République portugaise, est escorté depuis la tribune.

**Allocution de M. Ralph E. Gonsalves,
Premier Ministre, Ministre des finances,
de la planification économique, de la sécurité
nationale, de l'information, des affaires
judiciaires et des affaires des Grenadines
de Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification économique, de la sécurité nationale, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification économique, de la sécurité nationale, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification économique, de la sécurité nationale, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (parle en anglais) : L'élection de la Présidente de l'Assemblée générale apporte une bouffée d'air frais et constitue une inspiration pour les femmes, en particulier du Moyen-Orient, et pour tous les habitants de la planète qui vénèrent la pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient avant de devenir la principale de l'angle. Je suis sûr que sa présidence produira des effets positifs et durables sur notre Assemblée générale. Je la remercie vivement de sa présence et de son action.

L'humanité vit à l'heure actuelle dans des conditions difficiles, complexes et éprouvantes, qui n'en sont pas moins porteuses d'un avenir meilleur. Partout, les hommes et les femmes arborent des visages tendus et anxieux. L'anxiété, la souffrance et l'affliction ne s'accompagnent pas moins de rires joyeux, qui apaisent l'âme et incitent la race humaine à s'accrocher à la promesse d'une grâce rédemptrice, exclusive de haine, d'avidité, de dureté, d'oppression, d'injustice et de violence. Il est encore possible que ce monde divisé, caractérisé par l'iniquité et par la cruauté des hommes envers les hommes, parvienne à

chanter avec force notre chant rédempteur de paix et de justice, de prospérité et de liberté, de démocratie et de tolérance, d'unité dans la diversité, d'égalité et de respect mutuel.

Cette volonté de corriger le monde repose sur les idéaux qui constituent le fondement de l'ONU. Ces idéaux ne visent pas un monde de perfection, mais un monde juste, dans lequel la civilisation l'emporte sur le barbarisme et l'humanité sur la cruauté. Le monde, en particulier la majorité de ses habitants pauvres et défavorisés confrontés à l'opulence orgiaque d'une minorité, voit l'ONU comme un espoir, une lumière qui illumine sans aveugler. Je viens, au nom des laissés-pour-compte de la planète, porter ce message simple mais puissant d'un petit État en développement de la mer des Caraïbes, sans manifester la vanité, la prétention, l'arrogance d'une puissance hégémonique et sans afficher un destin supposé. Il est aussi nécessaire que souhaitable de dire cette vérité aux puissants.

Ainsi, plus de 80 % des habitants du monde en développement et, en fait, toutes les personnes douées de bon sens, souhaitent et demandent des initiatives cohérentes de la part d'une ONU réformée et fidèle à sa mission fondamentale, qui est de servir au mieux l'humanité. Malheureusement, la réforme de l'ONU avance très lentement, ce qui nuit à la conduite de ses activités, à son efficacité et à sa crédibilité.

Certes, des progrès modestes ont été réalisés avec la création du nouveau Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Mais, très franchement, on a perdu bien trop de temps en chicanes et en querelles autour de problèmes ésotériques concernant les prétendues révisions des mandats et réforme de la gestion, au lieu de se concentrer sur l'aspect essentiel de la mise en œuvre de la résolution sur le développement adoptée par l'Assemblée générale. Engageons dans la foulée une réforme du Conseil de sécurité qui soit judicieuse et démocratique.

Les laissés-pour-compte et les défavorisés de la planète observent avec suspicion l'ONU discuter, jour après jour, sur le sexe des anges. Ils font peu de cas des harangues bureaucratiques sur la « cohésion à l'échelle du système », aussi importante soit-elle pour certains diplomates. Les gens veulent savoir si l'ONU répond judicieusement aux problèmes de la pauvreté mondiale, de la dégradation de l'environnement, des changements climatiques, de l'autonomisation des femmes, de la

protection des enfants, de la promotion de la paix et de la sécurité, de la pandémie de VIH/sida, de l'approvisionnement en eau salubre et du niveau adéquat de denrées alimentaires, entre autres priorités, et ils veulent en avoir la preuve.

Il est incontestable que dans un grand nombre de pays riches et puissants, voire dans la majorité, les gouvernements manifestent des signes de lassitude et de désintérêt envers le monde en développement. En témoignent la parcimonie avec laquelle ils distribuent l'aide publique au développement ainsi que leur impuissance ou laisser-aller s'agissant d'obtenir des progrès dignes d'intérêt dans le Cycle de négociations de Doha pour le développement. Sur ce point, de meilleurs résultats s'imposent.

L'on voudra bien noter que mes critiques sont dirigées contre les gouvernements et non contre les peuples et civilisations des pays riches. Il est largement établi que dans beaucoup de ces pays, voire dans la plupart d'entre eux, la population est sensible aux préoccupations du monde en développement alors que leurs gouvernants ne les prennent pas suffisamment au sérieux, en dépit de leurs discours tendant à affirmer le contraire. Il faut donc que, par delà les frontières nationales, les peuples et les civilisations tissent des liens et des réseaux plus serrés, avec ou sans la médiation des pouvoirs publics, afin de dénoncer et de montrer du doigt les gouvernements qui méritent de l'être.

À cet égard, l'idée de forger une alliance des civilisations, proposée à l'ONU, est pleine de promesses, pourvu que les États qui ont des velléités hégémoniques odieuses, irréalistes, éphémères et fondamentalement immorales ne se l'approprient pas. Notre civilisation des Caraïbes, y compris sa composante saint-vincentaise et grenadine, est prête et disposée à participer à ce noble effort visant à resserrer les liens fraternels de l'humanité.

Alors que nombre de pays riches se désintéressent du développement des exclus et des défavorisés de la planète, la coopération Sud-Sud tend à s'intensifier et à s'améliorer. En ce qui concerne Saint-Vincent-et-les Grenadines, nous profitons d'un réseau d'intégration de plus en plus serré à travers l'Organisation des États des Caraïbes orientales ainsi qu'à travers le marché et l'économie uniques de la Communauté des Caraïbes. En outre, des pays comme Cuba, le Venezuela, le Mexique, la Malaisie et Taiwan

entretiennent avec notre pays des relations spéciales et privilégiées.

Récemment, au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés, tenu à Cuba, les dirigeants des 118 pays membres ont redéfini, en considération du monde de plus en plus unipolaire, les buts et le mandat du Mouvement afin d'adopter un programme de développement exhaustif et de faciliter l'instauration d'un cadre plus pacifique, plus juste et plus sûr pour les relations internationales. Ce regain d'enthousiasme du Mouvement des pays non alignés donne plus de poids aux actions et aux paroles de ceux qui ont la conviction réelle qu'un monde meilleur et plus civilisé est possible et à notre portée.

En mars de l'année prochaine, les peuples d'origine africaine et tous les peuples et les nations épris de paix commémoreront et célébreront le bicentenaire de l'adoption de la loi abolissant la traite britannique des esclaves africains vers les Caraïbes et les Amériques. C'est l'occasion de demander une réparation qui fera date et de redresser les torts de l'histoire. Le commerce et la réduction à l'esclavage des Africains ont constitué un crime monstrueux contre l'humanité et une entreprise de génocide inégalée dans l'histoire du monde occidental.

Les nations européennes et leurs cousines d'Amérique du Nord n'ont pas assez reconnu ou ont refusé de reconnaître ce fait. Aucune excuse n'a été faite pour ce crime contre l'humanité et ce génocide perpétrés durant une période prolongée. Il n'y a eu aucun dédommagement concret, sous la forme de réparations, accordées aux nations et aux populations touchées en Afrique, dans les Caraïbes et dans les Amériques. Nul doute que cette question doit figurer expressément à l'ordre du jour des Nations Unies de manière qu'elle trouve une solution rapide.

Sans nullement édulcorer la force de cet épisode de l'histoire, mais au contraire pour le rehausser, nous pensons qu'il est nécessaire et souhaitable de le lier, dans notre région des Caraïbes, au génocide des populations autochtones, notamment les Callinago et les Garifuna de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et, plus généralement, à la diabolique et inhumaine exploitation pratiquée par le colonialisme et l'impérialisme à l'égard de la main-d'œuvre sous contrat de l'Afrique, de Madère, de l'Inde et de la Chine après l'abolition de l'esclavage africain dans les Caraïbes. L'Europe a à répondre de beaucoup de choses sur ces questions et il faut qu'elle le fasse de

manière appropriée. Les torts non réparés de l'histoire forment des cicatrices sur l'âme des oppresseurs comme sur celle des opprimés et continuent de les hanter pour des siècles; c'est un fardeau abominable dont il faut se délivrer. Cette nuit sombre doit laisser place à un jour radieux.

De toutes les tragédies qui assaillent le monde, peu touchent l'âme et l'esprit humains comme la situation endurée par les peuples du Darfour et de Palestine. Le monde entier sait qui sont les responsables des crimes contre l'humanité commis au Darfour et sur l'ensemble de la terre palestinienne. Pourtant les droits humains fondamentaux et les droits nationaux élémentaires des populations de ces zones géographiques sont chaque jour bafoués par des forces étrangères. Pendant ce temps, l'Organisation des Nations Unies semble impuissante et son autorité est ébranlée. Voilà bien longtemps que ces conflits auraient dû être réglés, tout comme d'autres conflits de longues dates dans le reste du monde, y compris au Liban et au Sahara occidental. L'oppression ne pourra pas survivre indéfiniment, du moins telle est la puissante leçon de l'histoire. Le droit des peuples à l'autodétermination doit être pleinement respecté.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicite de la restauration de la démocratie en Haïti. Le renversement cynique de l'ancien Président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide, en février 2004, a occasionné d'immenses souffrances en Haïti sous la direction d'une soi-disant administration intérimaire mise en place par l'impérialisme. Le peuple haïtien, indestructible, doit être salué pour son attachement à la démocratie et au progrès. L'élection du Président René Préal apporte un démenti cinglant à ceux qui, à tort, pensaient qu'en faisant miroiter de l'argent l'on pouvait tout régler. Nous félicitons chaleureusement le nouveau Gouvernement haïtien et nous nous engageons à coopérer étroitement avec lui alors qu'il s'efforce de développer ce pays héroïque, patrie de Toussaint Louverture.

Saint-Vincent-et-les Grenadines prie à nouveau l'ONU d'octroyer à Taiwan, pays démocratique et progressiste de 23 millions d'habitants et expression politique légitime de la civilisation chinoise, le droit légitime d'être admis comme Membre de l'Organisation et de ses institutions spécialisées. L'on ne peut décemment justifier que l'on continue d'empêcher Taiwan de participer aux multiples échanges internationaux qui ont lieu dans divers organes internationaux, et en particulier à l'ONU.

En outre, l'ONU a un rôle important à jouer pour apaiser les tensions dans le détroit de Taiwan. Il faut freiner les comportements agressifs, alors que Taiwan s'est engagé envers la paix et un dialogue politique général.

Le terrorisme moderne est une barbarie qui s'oppose à la vie civilisée. Il touche non seulement les nations puissantes, mais aussi les pays en développement en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le fléau du terrorisme, y compris le terrorisme commandité par les États, doit être combattu sans relâche. Il ne faut lui laisser aucun espace de développement. Dans le même temps, il faut s'attaquer au terrorisme de manière rationnelle et non pas de façon contre-productive. Les actes de terrorisme ont fauché trop de vies innocentes. Saint-Vincent-et-les Grenadines s'engage à poursuivre la tâche avec courage et détermination, sans hypocrisie, avec toutes les nations et avec l'ONU, afin d'éliminer cet odieux fléau qu'est le terrorisme, et ses causes.

Je voudrais remercier le Secrétaire général du travail remarquable qu'il accomplit à l'ONU et partout dans le monde. Ses réalisations sont immenses et nous le saluons alors que son mandat touche à son terme. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleurs vœux.

Je voudrais terminer en rappelant qu'il est de notre devoir sacré envers l'humanité et envers les générations à naître de contribuer à l'avènement d'un monde plus sûr, plus pacifique, plus prospère et plus civilisé. Nous, qui venons du passé limités par nos contraintes, nous devons affronter l'avenir avec toute notre énergie. Nous ne devons jamais oublier que grâce à notre travail, ici, aux Nations Unies, il est possible d'entrevoir l'aube avant le jour et les derniers rayons du couchant avant que ne tombe la nuit. Ne nous endormons pas pour rêver, mais rêvons de faire de notre monde un monde meilleur.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines de la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des Grenadines et des affaires

juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie.

M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, Premier Ministre de la République de Mauritanie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Ould Boubacar (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Je voudrais en premier lieu adresser mes félicitations les plus sincères à la Présidente pour son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes fermement convaincus que son expérience et sa large connaissance des affaires internationales sont autant de gages de la bonne appréhension de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session et nous sommes sûrs qu'elle s'acquittera de sa tâche avec sagesse et compétence.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour les efforts louables qu'il a déployés en faveur de la réforme du système des Nations Unies, de sa revitalisation et du renforcement de son action dans le monde.

Je remercie et félicite également M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que ses collaborateurs pour leur contribution inlassable à l'amélioration des méthodes de travail de l'Organisation de sorte qu'elle atteigne ses objectifs dans tous les domaines.

Je saisis par ailleurs cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la République du Monténégro à la suite de son admission en qualité de nouveau Membre de l'ONU.

Nous saluons particulièrement les importantes résolutions relatives à la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. Ces deux nouvelles instances contribueront sans aucun doute à l'amélioration de l'action de l'Organisation dans la recherche de solutions à deux parmi les préoccupations majeures des peuples et des gouvernements des pays membres, à savoir les conflits et les guerres ainsi que leurs répercussions sur les droits et la dignité des personnes et des collectivités. Nul n'ignore par ailleurs l'effet direct de ces questions sur la paix, la sécurité, le développement, la justice et la démocratie dans le monde.

Nous tenons ici à souligner les résolutions et les résultats probants de l'action de l'Organisation à travers les conférences au sommet consacrées à la société de l'information, à la lutte contre la pandémie du VIH/sida, les rencontres sur la problématique du développement, la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la promotion de la femme, le chômage et les questions relatives aux migrations.

La réponse aux impératifs de développement, de sécurité et de paix dans le monde, demeure tributaire des solutions que nous devons apporter aux problèmes posés par la violence et le terrorisme. Le phénomène du terrorisme ayant un caractère universel, sa solution doit être recherchée à travers une vision globale fondée sur l'entente et le dialogue entre les civilisations et les nations, qui rejette l'affrontement et l'exclusion et favorise la lutte contre la pauvreté, l'ignorance et le sous-développement scientifique et technologique.

Nous rejetons, en Mauritanie, le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous restons fermement attachés à nos valeurs islamiques de tolérance, qui réprouvent la violence et l'extrémisme et qui exhortent au contraire à la solidarité et à l'entente.

Mon pays, la Mauritanie, renouvelle son soutien à l'option de la paix et à la relance du processus de négociations à tous les niveaux, car c'est la seule voie qui puisse mettre fin au conflit du Moyen-Orient sur la base des résolutions internationales, de l'initiative arabe de paix, de la feuille de route, ce qui est de nature à garantir le retrait israélien de tous les territoires arabes occupés, en Palestine, en Syrie et au Liban, et permettrait au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes dont, en premier lieu, celui de

fonder son État indépendant ayant pour capitale Al Qods al Sharif.

S'agissant du Sahara occidental, la Mauritanie soutient les démarches entreprises par l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire général en vue de trouver une solution définitive garantissant la stabilité dans la sous région et qui bénéficie de l'accord de toutes les parties.

En ce qui concerne l'Iraq, nous suivons avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation politique, humanitaire et de sécurité dans ce pays frère. Nous enregistrons avec satisfaction les succès que le Gouvernement a remportés sur la voie de la mise en place des institutions de l'État, et nous exprimons notre soutien aux efforts qu'il déploie dans ce cadre tout en insistant sur notre attachement à l'unité du peuple iraquien, à son intégrité territoriale, à son indépendance et à la non ingérence dans ses affaires intérieures.

La République islamique de Mauritanie, après le changement du 3 août 2005, est entrée dans une nouvelle ère de son histoire politique, qui ouvre la voie à l'instauration d'un système démocratique pluraliste fondé sur la garantie de l'égalité et de la justice pour tous et consacrant l'alternance pacifique au pouvoir, ainsi que la transparence dans la gestion et la réforme de l'administration et l'ancrage des mécanismes de bonne gouvernance.

Afin de concrétiser ces choix, une expérience originale a été menée à travers une synergie de toutes les forces vives du pays – organisations non gouvernementales, partis politiques, syndicats, et gouvernement de transition – dans le cadre d'un programme d'action pour la justice et la démocratie, lancé et mis en œuvre avec la participation avisée et efficace de tous les acteurs. Cela englobe la réforme constitutionnelle, la réforme du système judiciaire, la réforme de l'administration en vue de lutter contre la corruption, et la réforme du système électoral, comportant la création d'une commission électorale nationale indépendante fondée sur la transparence et préservant la participation des femmes.

En vue de garantir une neutralité absolue dans le déroulement des élections, le Conseil militaire pour la justice et la démocratie a décidé par ordonnance l'inéligibilité du Président et des membres du Conseil militaire ainsi que du Premier Ministre et des membres du gouvernement civil de transition lors des futures élections municipales, législatives et présidentielles.

L'absence de démocratie réelle, de liberté de choix et d'élections équitables a incité le Conseil militaire pour la justice et la démocratie à intervenir pour sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays avant le 3 août 2005.

Je voudrais adresser ici, au nom du peuple mauritanien, nos remerciements sincères à tous les pays frères et amis ainsi qu'aux organismes et organisations internationaux qui ont soutenu notre processus démocratique et appuyé nos réformes et qui l'ont accompagné toutes les étapes de son évolution.

La Mauritanie est soucieuse de contribuer au renforcement des liens de fraternité, de coopération et de solidarité dans la région, conformément aux aspirations communes de nos peuples. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre foi inébranlable dans l'édification du Maghreb arabe, que nous considérons comme un choix stratégique non négociable.

De même nous sommes profondément attachés à l'esprit de fraternité et de solidarité dans notre continent africain et aux solides relations qui lient notre pays à l'ensemble des pays africains frères. Notre pays restera également attaché au renforcement des fondements du dialogue, des échanges et de l'entente entre les peuples et les civilisations, en particulier dans le cadre du dialogue « 5+5 » et du processus euro-méditerranéen de Barcelone.

Les grands changements intervenus sur la scène internationale durant ces dernières années exigent un examen des organes et des méthodes de travail de l'Organisation des Nations Unies et en particulier celles de l'Assemblée générale, par la revitalisation de son rôle et la garantie du respect de ses résolutions, ainsi que par la réactivation du Conseil économique et social et l'élargissement de la représentation au sein du Conseil de sécurité en vue de prendre en considération non seulement des régions du monde aussi importantes que l'Afrique, l'Amérique latine ou des groupements importants dépassant les régions et les zones, mais aussi des pays industrialisés connus qui contribuent de manière appréciable à l'activité de l'Organisation des Nations Unies, comme l'Allemagne et le Japon.

Nous estimons également que le Conseil de sécurité doit absolument améliorer ses méthodes de travail afin de pouvoir mieux préserver la paix et la sécurité dans le monde.

Pour terminer, je souhaite que les travaux de la présente session seront couronnés de succès.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, Premier Ministre de la République islamique de Mauritanie, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 13 h 50.